



NOTE d'INFORMATION

Introduction en bourse de 40% du capital de IB MAROC COM SA à Directoire et Conseil de Surveillance

**Cession de 41 750 actions et augmentation de capital par souscription en
numéraire de 41 750 actions au prix de 594 DH l'action**

Période de souscription du 25 au 29 juin 2001



Conseiller et Coordinateur Global
Chef de file du Syndicat de Placement
Animateur du marché des titres

- AVERTISSEMENT -

En raison des caractéristiques spécifiques des entreprises destinées à être cotées sur le troisième compartiment de la Bourse des Valeurs et des risques qui peuvent en résulter pour l'investisseur, ce dernier est invité à lire avec attention la note d'information visée par le CDVM et à bien apprécier lesdits risques préalablement à tout investissement.

Visa du Conseil Déontologique des Valeurs mobilières

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n°05/00 du 25/12/00, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 14 juin 2001 sous la référence 08/01.

SOMMAIRE

Sommaire.....	2
Avertissements et restrictions.....	3
Préambule.....	4
Abréviations.....	5
Glossaire.....	6
Responsables de la note d'information et du contrôle des comptes	8
Présentation de l'opération	14
Cadre et objectifs de l'opération.....	14
Caractéristiques des actions offertes.....	15
Eléments d'appréciation du prix de souscription.....	16
Cotation en Bourse.....	17
Syndicat de placement.....	17
Modalités de souscription et d'acquisition.....	18
Fiscalité des valeurs mobilières à revenu variable.....	21
Présentation générale de IB Maroc.Com	23
Renseignements à caractère général.....	23
Renseignements sur le capital de IB Maroc.Com.....	27
Politique de distribution de dividendes.....	30
Marché des titres de l'émetteur.....	30
Organes de gestion et de surveillance de IB Maroc.Com	31
Les organes de surveillance.....	31
Les organes de gestion.....	31
Relations des organes de gestion et de surveillance avec IB Maroc.Com.....	33
Activité de IB Maroc.Com	34
Historique et appartenance à IB Group.Com.....	34
Structure, activité et chiffres clés de IB Group.Com.....	35
Relations d'affaires de IB Maroc.Com avec les filiales du groupe.....	36
Filiales de IB Maroc.Com.....	36
L'offre mondiale en matière de systèmes d'information des entreprises.....	37
Approches commerciale et technique et activités actuelles de IB Maroc.Com.....	42
Les activités en développement.....	44
Axes de développement futur.....	45
Clients de IB Maroc.Com.....	47
Fournisseurs – partenaires.....	48
Marché et concurrence.....	49
Moyens humains et organisationnels.....	50
Moyens techniques.....	52
Politique d'investissement.....	52
Situation financière	53
Perspectives	60
Facteurs de risques	64
Faits exceptionnels et litiges	65
Données comptables et financières	66
Principes et méthodes comptables et financières.....	66
Les états de synthèse.....	68

AVERTISSEMENT ET RESTRICTIONS

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ils sont fonction des résultats de l'émetteur et de la politique d'affectation desdits résultats décidée par l'assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) ne se prononce pas sur l'opportunité des opérations d'appel public à l'épargne ni sur la qualité de la situation des émetteurs. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie de la qualité du placement objet de la présente note d'information ni de la réussite de l'opération envisagée.

RESTRICTIONS

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription aux valeurs mobilières objet de ladite note.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de souscription à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement n'offrira les valeurs mobilières, objet de la présente note d'information, à la vente qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) ni IB Maroc.Com n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

PREAMBULE

Conformément aux dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note a été préparée par Crédit du Maroc Capital conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM n° 05/00 du 25 décembre 2000 et n° 08/01 du 14 juin 2001, prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Des liasses fiscales de IB Maroc.Com pour les exercices clos le 31 décembre 1998, le 31 mars 1999, le 31 mars 2000 et le 31 mars 2001 ;
- Des rapports des commissaires aux comptes de IB Maroc.Com relatifs aux exercices clos le 31 décembre 1998, le 31 mars 1999, le 31 mars 2000 et le 31 mars 2001 ;
- Des rapports annuels de gestion de IB Maroc.Com pour les exercices clos le 31 décembre 1998, le 31 mars 1999, le 31 mars 2000 et le 31 mars 2001 ;
- Des commentaires et analyses des directions de IB Maroc.Com et de sa maison mère IB Group.Com recueillis par Crédit du Maroc Capital ;
- Des procès-verbaux des assemblées générales, du Conseil de Surveillance et du Directoire de IB Maroc.Com.

Conformément à l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, cette note doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public au siège de IB Maroc.Com et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse des Valeurs de Casablanca.

Juin 2001
Crédit du Maroc Capital

ABREVIATIONS

Av	Avenue
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
BFDR	Besoins en Fonds De Roulement
BVC	Bourse des Valeurs de Casablanca
CA	Chiffre d’Affaires
C/c associés	Comptes Courants des associés
CDMC	Crédit du Maroc Capital
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CRM	Customer Relationship Management
DAF	Direction Administrative et Financière
DEA	Diplôme des Etudes Approfondies
DG	Directeur Général
DH	Dirhams
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
(e)	Estimé
EMC	Société américaine leader dans les systèmes de stockage, fondée en 1979 par MM. Egan, Marino et une troisième personne « C » ayant quitté rapidement le groupe.
ESG	Etats des Soldes de Gestion
FCP	Fonds Communs de Placement
FDR	Fonds De Roulement
FRF	Franc Français
HP	Hewlett Packard
IBM	International Business Machines Corporation
IGR	Impôt Général sur le Revenu
IOSP	Informatique et Organisation des Services Publiques
IS	Impôt sur les Sociétés
ISS	Internet Security Systems
KDH	Milliers de Dirhams
M.	Monsieur
MAD	Dirham Marocain
MDH	Millions de Dirhams
Mme	Madame
MRE	Marocain Résident à l’Etranger
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
(p)	Prévisionnel
P / ANC	Prix / Actif Net Comptable
PCs	Personal Computers
P / CAF	Prix / Capacité d’Autofinancement
Pdt	Président
PER	Price Earning Ratio (cours / bénéfice par action)
P/ FP	Prix / Fonds Propres
QOS	Quality Of Service
SA	Société Anonyme
SCM	Supply Chain Management
SI	Système d’Information
SICAV	Société d’Investissement à Capital Variable
TPA	Taxe sur les Produits des Actions
TPCVM	Taxe sur les Profits de Cessions des Valeurs Mobilières
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
US	United States of America
USD	Dollar Américain

GLOSSAIRE

ASP (Application Service Provider) : Société assurant la télé-distribution de logiciels loués par Internet.

ATM (Asynchronous Transfer Mode) : Standard de transfert d'informations à haut débit, fondé sur le "relaying" de cellules. Technologie universelle permettant le transport des données, voix et images.

Cluster : Solution matérielle et logicielle permettant d'assurer à un ensemble de systèmes et/ou à des applications critiques, un taux de disponibilité et de performance élevé.

CMIP (Common Management Information Protocol) : Protocole normalisé ISO d'administration centralisée de systèmes hétérogènes.

Datawarehouse : Modèle organisationnel de gestion des données de l'entreprise.

DAT (Digital Audio Tape) : Dérouleur de bandes avec enregistrement numérique par tête hélicoïdale.

Disaster recovery : reprise après sinistre en utilisant la redondance de serveurs locaux ou distants par exemple.

DLT (Digital Linear Tape) : Dérouleur de bandes avec enregistrement numérique linéaire.

ERP (Enterprise Resource Planning) : Progiciel de gestion intégrée (en français : PGI) assurant la fédération du système d'information autour des différents domaines fonctionnels de l'entreprise. (Exemples d'ERP : SAP, PeopleSoft,...).

Firewall : Dispositif de filtrage logiciel ou matériel permettant d'assurer un haut niveau de sécurité logique des accès au système d'information.

Gigabit Ethernet : Standard de réseau local d'entreprise (LAN) à haut débit (1 gigabit par seconde).

IDC : Organisme indépendant de recherche et de conseil, qui publie régulièrement des études et des prévisions dans les domaines des technologies de l'information.

ISO (International Standard Organisation) : Organisation internationale de standardisation à la base de la définition du modèle OSI.

ISP (Internet Service Provider) : Société de fourniture d'accès à Internet.

LAN (Local Area Network) : Réseau local d'entreprise. Architecture réseau permettant de relier un ensemble de ressources partagées (PCs, serveurs, imprimantes,...) dans un périmètre variable pouvant aller d'un étage à un campus complet.

Mainframe : Ordinateur central de grande puissance composé d'un système centralisé exploité à partir de stations clientes.

NAS (Network Architecture Storage) : Architecture de sauvegarde de masse en réseau propriétaire (type Fiber Channel).

PKI (Public Key Infrastructure) : Architecture d'authentification et de non-répudiation permettant une sécurisation forte des transferts d'information.

RAID (Redundant Array of Independent Drive) : Système à très haute disponibilité d'enregistrement des données sur disque dur.

Remarketing : Activité de négoce de matériel informatique d'occasion.

SAN (Storage Architecture network) : Architecture de sauvegarde de masse en réseau traditionnel.

SGBDR (Système de Gestion de Bases de Données Relationnelles) : Modèle d'organisation de certains logiciels de bases de données.

SNMP (Simple Network Management Protocol) : Principal protocole de type requête/réponse exploité dans le domaine de l'administration centralisée de réseaux, de systèmes, d'applications et de sécurité.

SSO (Single Sign-On) : Système centralisé de mots de passe uniques.

TCP/IP : Protocole qui permet de se connecter à Internet et aux grands réseaux.

VLAN (Virtual LAN) : Organisation logique sécurisée d'un réseau local permettant de s'affranchir de l'emplacement physique des ressources (PCs, serveurs,...) appartenant à un même groupe de travail.

VPN (Virtual Private Network) = tunnelling : Ensemble de mécanismes assurant le transport chiffré de l'information entre un émetteur et un récepteur.

WAN (Wide Area Network) : Réseau longue distance permettant l'interconnexion entre différents sites (exemple : liaisons spécialisées, RNIS,...).

WAP (Wireless Application Protocol) : Suite de protocoles assurant aux dispositifs mobiles l'interconnexion à Internet.

Web : Expression simplifiée pour désigner le réseau mondial Internet (en français : toile d'araignée).

RESPONSABLES DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU CONTRÔLE DES COMPTES

Le Directoire

M. Abdellatif HADEF
Président du Directoire de
IB Maroc.Com

Le Directoire, représenté par M. Abdellatif HADEF, président du Directoire, atteste qu'à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de IB Maroc.Com ainsi que sur les droits rattachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Le projet de développement décrit dans la présente note d'information, a été arrêté et approuvé par le conseil de surveillance en date du 30 avril 2001.

Les commissaires aux comptes

Mohammed BERRADA
BERRADA & ASSOCIES

22, Avenue Fès – Salé

Tél. : (212) 037 78-40-68 / 78-57-84

Date du 1^{er} exercice:

Du 01/01/99 au 31/03/99

Date d'expiration du mandat : 31/03/01

Informations financières et comptables historiques

Exercices clos le 31 mars 2000 et le 31 mars 2001

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences de la Profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les états de synthèse de IB Maroc.Com, société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, pour les exercices clos le 31 mars 2000 et le 31 mars 2001 ont fait l'objet d'un audit de notre part.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse relatifs aux exercices clos les 31 mars 2000 et 31 mars 2001 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société IB Maroc.Com ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Informations financières et comptables prévisionnelles

La société IB Maroc.Com, société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, a préparé des prévisions financières pour les exercices clos le 31 mars 2002 et le 31 mars 2003.

Ces éléments prévisionnels, comprenant des comptes de produits et charges et tableaux de financement, sont présentés au paragraphe « Perspectives » de la présente note d'information. Ils font partie intégrante du projet de développement arrêté et approuvé sous la responsabilité du Conseil de Surveillance tenu le 30 avril 2001 à partir des hypothèses qu'il a jugées les plus probables à cette date.

Nous avons examiné les données comptables et financières contenues dans ledit projet de développement. Notre examen a consisté à vérifier :

- La cohérence des hypothèses retenues avec :
 - Les contraintes internes;
 - Les tendances historiques de l'entreprise ;
 - La stratégie de l'entreprise (plans à long terme, procès-verbaux des conseils et assemblées,...)
- La concordance des hypothèses décrites dans le projet de développement de la société et celles utilisées pour établir les prévisions financières ;
- La conformité des principes comptables utilisés pour établir les prévisions financières avec ceux de la société tels que décrits dans le paragraphe « Données comptables et financières » de la présente note d'information ;
- Les calculs effectués ainsi que la cohérence interne entre les comptes de produits et charges et les tableaux de financement prévisionnels.

Sur la base des travaux effectués, nous n'avons pas d'observations à formuler à cet égard.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur la probabilité de réalisation de ces prévisions. En effet, s'agissant de prévisions fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain, les résultats et les besoins de financement réels pourront différer de manière significative des informations présentées.

Zakaria FAHIM
GRANT THORNTON MAROC
48, rue Omar Riffi, Casablanca
Tél. : (212) 022 20-65-56 / 22-74-02
Date du 1^{er} exercice :
Du 01/04/00 au 31/03/01
Date d'expiration du mandat : 31/03/03

Informations financières et comptables historiques

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences de la Profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les états de synthèse de IB Maroc.Com, société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, pour l'exercice clos le 31 mars 2001 ont fait l'objet d'un audit de notre part.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2001 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société IB Maroc.Com ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Informations financières et comptables prévisionnelles

La société IB Maroc.Com, société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, a préparé des prévisions financières pour les exercices clos le 31 mars 2002 et le 31 mars 2003.

Ces éléments prévisionnels, comprenant des comptes de produits et charges et tableaux de financement, sont présentés au paragraphe « Perspectives » de la présente note d'information. Ils font partie intégrante du projet de développement arrêté et approuvé sous la responsabilité du Conseil de Surveillance tenu le 30 avril 2001 à partir des hypothèses qu'il a jugées les plus probables à cette date.

Nous avons examiné les données comptables et financières contenues dans ledit projet de développement. Notre examen a consisté à vérifier :

- La cohérence des hypothèses retenues avec:
 - Les contraintes internes;
 - Les tendances historiques de l'entreprise ;
 - La stratégie de l'entreprise (plans à long terme, procès-verbaux des conseils et assemblées,...) ;
- La concordance des hypothèses décrites dans le projet de développement de la société et celles utilisées pour établir les prévisions financières ;
- La conformité des principes comptables utilisés pour établir les prévisions financières avec ceux de la société tels que décrits dans le paragraphe « Données comptables et financières » de la présente note d'information ;
- Les calculs effectués ainsi que la cohérence interne entre les comptes de produits et charges et les tableaux de financement prévisionnels.

Sur la base des travaux effectués, nous n'avons pas d'observations à formuler à cet égard.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur la probabilité de réalisation de ces prévisions. En effet, s'agissant de prévisions fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain, les résultats et les besoins de financement réels pourront différer de manière significative des informations présentées.

Le conseil juridique

Abdelkader AZARGUI
CABINET AZARGUI

21, Boulevard Lahcen OUIDER, 6^{ème}
étage, appartement n°28, Casablanca
Tél.: (212) 022 39-47-55

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de IB Maroc.Com et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

Par ailleurs, nous avons procédé à l'analyse des risques juridiques inhérents à l'activité de l'émetteur en examinant notamment les contrats et les engagements que nous avons estimés avoir une incidence significative sur l'avenir dudit émetteur.

Cette analyse a fait l'objet d'un rapport qui a été remis à l'émetteur, à son conseiller et à la société de bourse chargée d'assister l'émetteur dans la préparation de la note d'information. Ledit rapport concluait principalement à l'identification des risques suivants : l'absence de formalisation de certains contrats, l'existence d'un contrat de nantissement sur le fonds de commerce de IB Maroc.Com pour un montant de 34 500 000 DH et un litige opposant celle-ci au propriétaire des locaux qu'elle occupe sis au 6 immeuble HSSOUNIA 1 au Quartier des Hôpitaux à Casablanca.

Toutefois, les risques énumérés ci-dessus nécessitent les éclaircissements suivants :

1- les contrats non formalisés ne dépassent pas 5% du chiffre d'affaires de IB Maroc.Com et donc ne constituent qu'un pourcentage infime par rapport au volume global des transactions commerciales. Ils sont soumis au droit commun du point de vue existence, preuve et recouvrement ;

2- quel que soit l'issue du litige opposant IB Maroc.Com au propriétaire des locaux qu'elle occupe au 6 immeuble HASSOUNIA 1 au Quartier des Hôpitaux à Casablanca, IB Maroc.Com compte, dans le cadre de son développement, de transférer, au cours de l'exercice 2001/2002, son siège social installé dans les locaux objet dudit litige dans de nouveaux locaux à prendre en location, ce qui évite le risque pour IB Maroc.Com de se retrouver sans locaux au cas où le propriétaire demandeur obtiendrait gain de cause.

L'organisme conseil

CREDIT DU MAROC CAPITAL

El Houssine SAHIB

Président du Directoire

8, Rue Ibnou Hilal, Casablanca

Tél. : (212) 022 94-07-44

Fax : (212) 022 94-07-66

E-mail : h.sahib@cdmc.co.ma

Date d'agrément : 4 septembre 1996

N° d'agrément : 30 18 00

Agissant en qualité de société de bourse chargée d'animer le marché des titres de IB Maroc.Com et de l'assister dans la préparation de la présente note d'information, nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations contenues dans ladite note.

Considérant que les documents sur lesquels nous nous sommes fondés et qui nous ont été présentés comme exacts et complets et les déclarations qui nous ont été faites, sincères, nous avons effectué les travaux suivants :

- Examen des documents suivants :
 - Statuts, rapports de gestion et états de synthèse, procès-verbaux des Assemblées Générales, des Conseils de Surveillance et des Directoires des trois derniers exercices clos le 31 mars 1999, 31 mars 2000 et 31 mars 2001,
 - Projet de développement stratégique établi sous la responsabilité de la société et approuvé par le Conseil de Surveillance du 30 avril 2001,
 - Conventions entre actionnaires,
 - Engagement des actionnaires en vue de l'introduction sur le troisième compartiment de la Bourse des valeurs ;
- Participation à des réunions avec les dirigeants de IB Maroc.Com ;
- Visite de sites de la société ;
- Participation à des réunions avec les experts externes dont l'avis est repris dans la présente note d'information en vue de définir l'étendue de leurs missions et de leurs diligences et d'apprécier leurs conclusions.

Les contrats et engagements que IB Maroc.Com a estimés avoir une incidence significative sur son avenir ont été examinés par son conseiller juridique.

Les comptes des exercices clos au 31 mars 2000 et 31 mars 2001 ont fait l'objet d'un audit par les soins des commissaires aux comptes. Les informations comptables et prévisionnelles ont fait l'objet d'un examen par les commissaires aux comptes.

A notre connaissance, la note d'information ne comporte pas de contradiction, ni d'information sur des points significatifs que nous estimerions fausse ou trompeuse par rapport aux éléments dont nous avons eu connaissance ou que nous avons demandés.

Par ailleurs, Crédit du Maroc Capital établira et diffusera lors de l'introduction et à l'issue de chaque année au cours des cinq prochains exercices une analyse financière de la société et assurera pendant les cinq prochaines années suivant l'introduction, l'animation du marché des actions de IB Maroc.Com dans le cadre d'un contrat d'animation de marché intervenu entre IB Maroc.Com et CDMC, et ce conformément à la circulaire du CDVM n° 09/01 du 14 juin 2001.

Le responsable de l'information et de la communication financière

Mme Bouchra ESSABRI

IB Maroc.Com

Directeur Administratif et Financier

6, rue Réaumur, quartier des Hôpitaux, Casablanca.

Tél. : (212) 022 43-63-63

Fax : (212) 022 43-63-64

e-mail : b.essabri@ib-maroc.com

PRESENTATION DE L'OPERATION

1. Cadre et objectifs de l'opération

Les développements géographiques et métiers entamés par IB Group.Com depuis 1983 ont montré sa capacité à comprendre son marché, à adapter son activité à des secteurs connexes à son cœur de métier - services autour des systèmes d'information - et à reproduire son modèle à l'étranger.

IB Group.Com souhaite introduire 40% de la société IB Maroc.Com à la Bourse des Valeurs de Casablanca. Confortée par l'adhésion des autres actionnaires dirigeants et du personnel récemment invité au capital de la société, l'opération a été proposée par le Conseil de Surveillance de IB Maroc.Com en date du 12 mars 2001 et approuvée par l'assemblée générale mixte en date du 31 mars 2001.

L'introduction en bourse de IB Maroc.Com est alors une suite logique de la réplique du modèle de sa maison mère. Ses principaux objectifs sont :

- La consolidation de la position actuelle par le renforcement du niveau de chiffre d'affaires atteint en 2000/2001 et le financement de la croissance future de la société au Maroc. Ce développement peut se traduire, si une opportunité compatible avec la stratégie du groupe lui est offerte, par une croissance externe ;
- Le développement géographique par l'accès à une notoriété tant au Maroc qu'à l'étranger par son statut de société cotée sur un marché réglementé et à un niveau de fonds propres lui permettant d'investir de manière plus substantielle le marché africain à partir du Maroc ;
- Le développement métiers par l'accès à des moyens financiers nécessaires à la réalisation de son plan de développement tendant vers une extension des services offerts à sa clientèle;
- Garantir à ses effectifs un plan de carrière motivant par le développement précité et une rémunération attractive. L'ensemble des employés, aussi bien l'équipe dirigeante que le reste du personnel, a souscrit à un pacte d'actionnaires dans lequel il s'engage à conserver au moins 60% de ses actions pendant une durée de cinq ans. L'introduction en bourse de IB Maroc.Com permettra de fidéliser ses compétences, leur motivation à soutenir la croissance de la société étant liée à une bonne appréciation du marché.

Par ailleurs, suite à son introduction en bourse, IB Maroc.Com bénéficiera pendant trois exercices successifs, à partir de 2002-2003, d'un abattement sur l'IS de l'ordre de 50%. Ceci engendrera des ratios de rentabilité plus élevés que ceux calculés hors incitation fiscale.

Le produit de l'augmentation de capital sera consacré aux investissements suivants :

- Création d'un centre de disaster recovery de données à distance qui nécessitera un investissement de 30 MDH. Ce projet sera réalisé en joint-venture avec un partenaire local ou étranger et sera opérationnel le 1^{er} semestre 2002 ;
- Acquisition de sociétés présentant une activité cohérente avec la stratégie de développement de IB Maroc.Com.

2. Caractéristiques des actions offertes

Nature

Actions ordinaires de même catégorie.

Nombre d'actions offertes

La présente opération porte sur 83 500 actions (soit 40% du capital de IB Maroc.Com après son introduction en Bourse). 41 750 actions (soit 20% du capital) seront cédées par les anciens actionnaires et 41 750 seront introduites par augmentation de capital de la société.

Valeur nominale

La valeur nominale est de 100 DH par action.

Prix d'introduction

Le prix d'introduction est fixé à 594 DH par action.

Montant global de l'opération

Le volume de la présente opération est de 49.599.000 DH .

Le volume relatif à l'augmentation de 20% du capital est de 24.799.500 DH comprenant une prime d'émission de 20.624.500 DH.

Catégorie d'inscription des titres

Les actions de IB Maroc.Com seront cotées au troisième compartiment de la Bourse des Valeurs de Casablanca.

Dématérialisation des titres

Les actions IB Maroc.Com seront entièrement dématérialisées et inscrites en compte chez le Dépositaire Central MAROCLEAR.

Forme des actions

Nominative ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Libération des titres

Les actions offertes sont entièrement libérées et libres de tout engagement.

Date de jouissance

Les actions, objet de la présente opération, portent jouissance au 01 Avril 2001.

Droits attachés

Toutes les actions bénéficient des mêmes droits tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du bonus de liquidation.

Chaque action donne droit à une voix lors de la tenue des assemblées. Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire tenue le 31 mars 2001 a adopté sous condition suspensive de l'introduction en bourse de IB Maroc.Com, l'institution d'un droit de vote double systématique réservé aux actions nominatives détenues pendant au moins deux ans, dans les conditions prévues par l'article 257 de la loi n° 17/95.

Négociabilité des actions

Les actions sont librement négociables à la Bourse des Valeurs de Casablanca.

3. Eléments d’appréciation du prix de souscription

3.1 Instances ayant fixé le prix de souscription

Sur la base des données historiques et des prévisions fournies par IB Maroc.Com, Crédit du Maroc Capital, en collaboration avec les contrôleurs de la société, a procédé à la valorisation de IB Maroc.Com.

3.2 Méthodes d’appréciation retenues

Tenant compte des spécificités du secteur dans lequel la société IB Maroc.Com opère, deux méthodes d’évaluation ont été retenues : la valorisation par l’actualisation des cash flow disponibles dite « Discounted Cash Flow » et la valorisation par les comparatifs boursiers.

• **Evaluation par actualisation des cash flow disponibles**

Les prévisions ont été réalisées jusqu’au 31 mars 2003. Au-delà de 2003, et sur une période finie allant jusqu’en 2010, des taux de croissance dégressifs ont été retenus pour la détermination des cash flow. Au delà, ceux-ci sont calculés sur la base d’un taux de croissance figé à l’infini.

• **Evaluation par la méthode comparative**

L’évaluation par la méthode comparative consiste à déterminer une valeur théorique de la société sur la base de comparaisons avec des sociétés présentant des similitudes au niveau des principales caractéristiques (secteur d’activité, produits....).

La Bourse des Valeurs de Casablanca ne présentant pas de sociétés du même secteur d’activité que IB Maroc.Com, les sociétés retenues sont européennes.

Les sociétés qui ont servi de référence en termes d’indicateurs boursiers sont Morse¹ et la maison mère IB Group.Com². Elles se positionnent toutes deux sur le marché du déploiement d’infrastructures et de réseaux.

3.3 Eléments d’information nécessaires à l’appréciation du prix

	2000/2001	2001/2002 (p)	2002/2003 (p)
Résultat Net (KDH)	7 393	10 280	17 853
Fonds Propres (KDH)	33 793	68 873	86 726
Capacité d'autofinancement (KDH)	8 097	12 936	21 319
Nombre d'actions	166 993	208 743	208 743
Nombre d'actions ajusté(*)	166 993	197 305	208 743
Résultat Net par action (DH)	44,3	52,1	85,5
Fonds Propres par action (DH)	202,4	349,1	415,5
CAF par action (DH)	48,5	65,6	102,1
PER (prix d'introduction / résultat net par action)	13,4	11,4	6,9
P/FP (prix d'introduction / fonds propres par action)	2,9	1,7	1,4
P/CAF (prix / capacité d'autofinancement)	12,3	9,1	5,8

(*) (((Nombre d'actions avant augmentation de capital * (date de l'augmentation de capital 10/07/2001 - 31/03/2001))) + (Nombre d'actions après augmentation de capital * (31/03/2002 - date de l'augmentation de capital 10/07/2001))) / 365

¹ Cotée à la bourse de Londres

² Cotée à la bourse de Paris

4. Cotation en bourse

Date d'introduction et de cotation

IB Maroc.Com sera introduite à la Bourse des Valeurs de Casablanca et inscrite à la cote officielle le 10 juillet 2001.

Libellé sous lequel les actions seront inscrites à la cote

Les actions IB Maroc.Com inscrites à la cote de la Bourse des Valeurs de Casablanca seront libellées comme suit : IBMC

Numéro et dénomination du secteur d'activité prévu par la BVC

IB Maroc.Com sera cotée sous le numéro 7600 et figurera parmi les sociétés cotées du secteur d'activité : « Technologies de l'Information »

Régime de négociabilité

A compter de la date d'introduction en bourse, les actions IB Maroc.Com seront librement négociables à la Bourse des Valeurs de Casablanca.

Procédure de première cotation

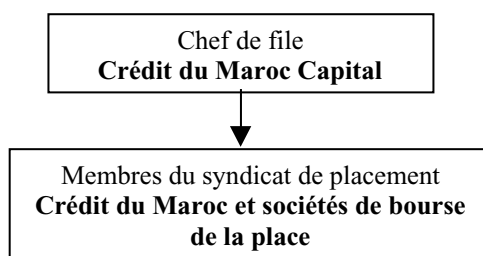
La première cotation se fera selon le principe de l'offre publique de vente telle que prévue par le règlement général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 499-98.

5. Syndicat de placement

Le placement des actions, objet de la présente opération sera réalisé par :

- **Le Conseiller et coordinateur global de l'opération** : Crédit du Maroc Capital.
- **Le Chef de file du syndicat de placement** : Crédit du Maroc Capital.
- **Le dépositaire** : Crédit du Maroc.

Les établissements chargés de recueillir les ordres de souscription et d'acquisition:



Le Crédit du Maroc ainsi que les sociétés de bourse de la place recueilleront les ordres de souscription et d'acquisition relatifs à la tranche 1 et la tranche 2.

Organisme chargé du service financier

Crédit du Maroc Capital est désigné par IB Maroc.Com en qualité de centralisateur chargé de le représenter auprès du dépositaire central Maroclear et d'exécuter pour son propre compte toutes les opérations sur titres inhérentes aux actions émises.

Animateur des titres

Conformément aux dispositions de la circulaire n° 09/01 du 14 juin 2001, IB Maroc.Com a désigné Crédit du Maroc Capital en qualité d'animateur de marché. Une convention a été établie entre les deux parties fixant les conditions et modalités de l'animation assurée par Crédit du Maroc Capital.

6. Modalités de souscription et d'acquisition

6.1 Modalités et conditions de souscription

Période et lieu de souscription et d'acquisition

Les actions objet de la présente opération pourront être souscrites ou acquises du 25 au 29 juin 2001 auprès des membres du syndicat de placement constitué à cet effet.

Tranches de souscription/acquisition

Le volume global initial de l'opération est de 83 500 actions. Il est réparti sur deux tranches :

- **Tranche 1** : Cette tranche de 41 750 actions (20% du capital) est réservée aux personnes physiques résidentes et non-résidentes au Maroc, ainsi qu'aux personnes morales non institutionnelles marocaines ou étrangères.
- **Tranche 2** : Cette tranche de 41 750 actions (20% du capital) est réservée aux investisseurs institutionnels suivants :

- Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières ;
- Les compagnies d'assurances et de réassurances ;
- Les sociétés de bourse ;
- Les caisses ou régimes de retraite ;
- La Caisse de Dépôt et de Gestion ;
- Les fonds d'investissement^(*) nationaux ;
- Les fonds d'investissement^(*) de droit étranger ;
- Les établissements de crédits.

Règles de transvasement

Si le volume des souscriptions et acquisitions de la tranche 1 demeure inférieur à la limite correspondante, la différence est attribuée à la tranche 2. De même, si le volume des souscriptions et acquisitions de la tranche 2 n'atteint pas la limite indiquée ci-dessus, le reliquat disponible est affecté à la tranche 1.

Plafonds et planchers des souscriptions et des acquisitions

Tranche 1 : Le nombre minimum d'actions pouvant être demandé est fixé à 10 actions par souscripteur ou acquéreur. Le plafond de souscription ou d'acquisition est de 2 000 actions.

Tranche 2 : Pas de minimum d'actions à souscrire ou à acquérir. Le plafond de souscription ou d'acquisition est fixé à 2% du capital de la société, soit 4 174 actions par souscripteur ou acquéreur.

^(*) Fonds d'investissement : société ayant pour principal objet social la prise de participation dans d'autres sociétés.

6.2 Identification des souscripteurs et des acquéreurs

Les membres du syndicat de placement doivent s’assurer de l’appartenance du souscripteur ou de l’acquéreur à l’une des catégories définies ci-dessous. A ce titre, ils doivent obtenir copie du document qui atteste de l’appartenance du souscripteur ou de l’acquéreur à la catégorie et la joindre au bulletin de souscription ou d’acquisition.

Tranche 1 :

Catégorie du souscripteur ou de l’acquéreur	Document à joindre
Personnes physiques résidentes marocaines et ressortissants marocains à l’étranger	Photocopie de la carte d’identité nationale
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques non-résidentes et non marocaines	Photocopie des pages du passeport contenant l’identité de la personne ainsi que les dates d’émission et d’échéance du document
Personnes morales marocaines	Modèle des inscriptions au registre de commerce
Personnes morales étrangères	Modèle des inscriptions au registre de commerce ou équivalent
Associations	Photocopie des statuts et photocopie du récépissé du dépôt du dossier
Enfant mineur	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l’enfant

Tranche 2 :

Catégorie du souscripteur ou de l’acquéreur	Document à joindre
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d’agrément et pour les Fonds Communs de Placement (FCP), le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal, pour les Sociétés d’Investissement à Capital Variable (SICAV), numéro du registre de commerce
Investisseurs institutionnels nationaux (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce
Investisseurs institutionnels étrangers	Modèle des inscriptions au registre de commerce ou équivalent

Les membres du syndicat de placement sont tenus d’accepter les ordres de toute personne habilitée à participer à l’opération, à condition que ladite personne fournisse les garanties financières nécessaires pour réaliser la transaction.

Tout bulletin doit être dûment signé par le souscripteur/acquéreur.

Les membres du syndicat de placement doivent s’assurer, préalablement à l’acceptation d’un ordre, que le souscripteur ou l’acquéreur a la capacité financière d’honorer ses engagements. Tous les ordres de souscription ou d’acquisition ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité.

Lorsque le souscripteur ou acquéreur est client d’un dépositaire différent du membre du syndicat de placement ayant recueilli la souscription ou l’acquisition, il devra faire valider au préalable sa souscription ou son acquisition par ledit dépositaire.

6.3 Ordres de souscription ou d'acquisition multiples

Les ordres de souscription ou d'acquisition multiples c'est à dire les ordres de souscription ou d'acquisition effectués par un seul souscripteur ou acquéreur auprès de plus d'un membre du syndicat de placement, sont interdits.

6.4 Souscription ou acquisition pour compte de tiers

Le souscripteur ou l'acquéreur ne peut souscrire ou acquérir pour compte de tiers qu'à condition de disposer d'une procuration dûment signée et légalisée. Dans ce cas, le mandataire doit préciser les références des comptes titres et espèces du mandant, dans lesquels seront inscrits respectivement les mouvements sur titres ou sur espèces liés aux actions objet de l'opération.

Les actions souscrites ou acquises pour le compte d'un tiers, sur la base d'une procuration, doivent être domiciliés dans le compte titres de ce dernier. Ce compte titres ne peut être mouvementé que par le propriétaire considéré, sauf existence d'une procuration à la vente.

Les souscriptions ou acquisitions pour le compte d'enfant mineur, dont l'âge est inférieur ou égal à 20 ans, sont autorisés à condition d'être effectués par le représentant légal ou le tuteur.

6.5 Règles d'attribution

Tranche 1 : Un nombre minimum d'actions, qui est de 10 actions par ordre sera servi en priorité. Au delà, le surplus des actions disponibles sera réparti au prorata des demandes de souscriptions et acquisitions résiduelles, dans la limite des plafonds précisés ci-dessus.

Si le nombre des souscripteurs et acquéreurs dépasse 4 175, le minimum de 10 actions ne pourra être servi. Dans ce cas, chaque souscripteur ou acquéreur recevra un nombre d'actions égal au nombre réservé à la tranche 1 (soit 41 750 actions) rapporté au nombre de souscripteurs et acquéreurs et arrondi au nombre entier inférieur.

Les rompus seront alloués par pallier d'une action par souscripteur ou acquéreur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

Tranche 2 : Il n'y a pas de minimum. Le nombre d'actions attribuées sera alloué au prorata des demandes suivant la règle de proportionnalité, dans la limite du plafond fixé ci-dessus.

Les rompus seront alloués par pallier d'une action par souscripteur ou acquéreur au prorata des demandes les plus fortes.

6.6 Date de règlement par le souscripteur ou l'acquéreur

- Le règlement / livraison des titres sera réalisé le 10 juillet 2001.

6.7 Résultat de l'opération

Les résultats de l'opération seront publiés au bulletin de la cote de Casablanca le 10 juillet 2001 et seront communiqués par voie de presse.

6.8 Date prévue pour l'inscription en compte titres au nom des souscripteurs et des acquéreurs

La date prévue pour l'inscription en compte de titres au nom des souscripteurs et des acquéreurs est le 10 juillet 2001.

6.9 Nom de l'organisme mandaté par IB Maroc.Com

Crédit du Maroc

7. Fiscalité des valeurs mobilières à revenu variable

Les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal, de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. En l'état actuel de la législation, le régime en vigueur est le suivant :

7.1 Actionnaires personnes physiques résidentes au Maroc

7.1.1 Imposition des dividendes

Les dividendes des actions offertes dans la présente opération sont soumis à l'impôt général sur le revenu (IGR) au taux de 10%, par voie de retenue à la source.

7.1.2 Imposition des plus-values

conformément aux dispositions de l'article 94 de la loi 17-89 relative à l'impôt général sur le revenu (IGR), les plus-values de cession des actions cotées à la Bourse des Valeurs sont soumises à l'IGR au taux de 10%, par voie de retenue à la source.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- Le cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- L'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- L'apport en société.

Selon les disposition de l'article 92 (II) et 93 (II) de la loi 17-89 relative à l'IGR, sont exonérés de l'impôt :

- Les profits ou la fraction des profits sur cession d'actions correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 20.000 DH ;
- La donation des actions effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.

Les profits net de cession est constitué par la différence entre :

- D'une part , le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission,
- Et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

7.2 Actionnaires personnes morales marocaines passibles de l'impôt sur les sociétés

7.2.1 Imposition des dividendes

Les dividendes et autres produits de participation et assimilés distribués à des contribuables relevant de l'impôt sur les sociétés sont soumis à une retenue à la source de 10% libératoire de l'IS. Cependant, les produits précités ne sont pas soumis à ladite taxe si la société bénéficiaire fournit à la société distributrice, une attestation de propriété des titres comportant le numéro d'article de son imposition à l'IS.

Les produits précités provenant de la distribution de bénéfices par les sociétés relevant de l'IS, sont inclus dans la base imposable à l'IS et à la cotisation minimale de la société bénéficiaire après un abattement de 100% conformément à l'article 9 du Dahir n° 1-86-239 du 31 décembre 1986 portant loi n° 24-86 instituant l'impôt sur les sociétés.

7.2.2 Imposition des plus-values

Conformément aux dispositions de la loi n° 24-86 instituant un impôt sur les sociétés, les plus-values de cession des titres de participation sont soumises à l'IS. Cependant, lesdites plus-values bénéficient :

- D'un abattement de 0% si la durée de détention des titres est inférieure ou égale à 2 ans ;
- D'un abattement de 35%^(*) si cette durée est supérieure à 2 ans et inférieure ou égale à 4 ans ;
- D'un abattement de 50% si cette durée est supérieure à 4 ans et inférieure ou égale à 8 ans ;
- D'un abattement de 70% si cette durée est supérieure à 8 ans ;
- De l'exonération totale d'impôt si la société s'engage par écrit à :
 - Réinvestir le produit global des cessions effectuées au cours d'un même exercice dans le délai maximum de trois années suivant la date de clôture dudit exercice, en biens d'équipement ou en immeubles réservés à la propre exploitation professionnelle de la société. Toutefois, lorsqu'il s'agit de terrains non bâtis acquis dans le cadre du réinvestissement précité, l'exonération prévue ci-dessus est subordonnée à l'affectation desdits terrains à la propre exploitation professionnelle de la société ou à l'édification de constructions destinées au même usage ;
 - Conserver lesdits biens et immeubles dans son actif pendant un délai de cinq ans qui court à compter de la date de leur acquisition.

7.3 Actionnaires personnes physiques et morales non résidentes au Maroc

7.3.1 Imposition des dividendes

Les dividendes d'actions sont soumis à une retenue à la source de 10%.

7.3.2 Imposition des plus-values

les profits de cession d'actions réalisées par des personnes non résidentes ne sont pas imposés.

^(*) Cette disposition est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001

PRESENTATION GENERALE DE IB Maroc.Com

1. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale : IB MAROC COM SA

Siège social : 6 - Rue Réaumur - Quartier des Hôpitaux - Casablanca

Numéro de téléphone : (212) 022 43 63 63

Numéro de télécopie : (212) 022 43 63 64

Site Internet : www.ib-maroc.com

Forme juridique : Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, régie par les dispositions de la loi 17/95 sur les sociétés anonymes

Date de constitution : 05 septembre 1994 sous la dénomination sociale de DIGITEM SA

Durée de vie : 99 ans

Numéro du registre de commerce : N° 75281 à Casablanca

Exercice social : Début : 1^{er} Avril
Fin : 31 Mars

Objet social :

Selon l'article 4 des statuts, la société a pour objet :

- Le développement, l'achat, la vente, la commission, la représentation, l'importation, l'exportation, la commercialisation, la distribution de tous équipements, matériels, produits, accessoires, logiciels informatiques et scientifiques ;
- L'entretien, la maintenance, la réparation de tout matériel informatique et scientifique suscités ;
- La formation, le conseil, l'assistance technique et plus généralement toutes prestations de services notamment en organisation, la mise en place de schémas directeurs, audit, etc.....,
- La sous-traitance de tous marchés relatifs aux objets suscités ;
- La création, l'acquisition, l'exploitation de tout établissement industriel ou commercial se rapportant à l'objet social ;
- L'achat, la vente, le commerce, l'édition, la fabrication, la diffusion de tous dépliant, affiches, matériels publicitaires, ayant un rapport direct ou indirect avec l'objet principal de la société ;
- La participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités par voie de création de sociétés nouvelles ou par voie d'apports, souscription, achat de titres ou de droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement ;
- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, et immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou pouvant favoriser le développement de la société.

Capital social actuel : 16 699 300 DH à la veille de l'augmentation de capital, réparti en 166 993 actions de 100 DH de valeur nominale chacune.

Documents juridiques : Les documents juridiques relatifs à IB Maroc.Com peuvent être consultés au siège social de IB Maroc.Com .

Assemblées générales :

• Mode de convocation :

Les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil de Surveillance. Elles peuvent être également convoquées par :

- Les commissaires aux comptes après avoir vainement requis la convocation de l'Assemblée Générale par le Conseil de Surveillance ;
- Un mandataire désigné par le président du Tribunal statuant en référé à la demande, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- Le ou les liquidateurs pendant la période de liquidation.

Les Assemblées Générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation. La convocation est faite par un avis inséré dans un journal d'annonces légales et si la société fait publiquement appel à l'épargne, au Bulletin officiel. Le tout dans les conditions et délais prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

• Conditions d'admission :

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles.

La participation ou la représentation aux assemblées est subordonnée soit à l'inscription de l'actionnaire sur le registre des actions nominatives, soit au dépôt au lieu indiqué par l'avis de convocation des actions au porteur ou d'un certificat de dépôt délivré par l'établissement dépositaire.

Un actionnaire peut se faire représenter par son conjoint, par son ascendant ou un descendant ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat. Le mandataire désigné n'a pas la faculté de se substituer à une autre personne. Pour toute procuration d'un actionnaire adressée à la société sans indication de mandataire, le président de l'Assemblée Générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés par le Conseil de surveillance et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions.

• Condition d'exercice du droit de vote :

Selon l'alinéa 3 de l'article 13 des statuts, « le droit de vote attaché aux actions de capital est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Le droit de vote double attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Il est attribué un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au nom du même actionnaire et dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, proportionnellement aux actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote cessera de plein droit pour toute action transférée en propriété ou convertie au porteur. Néanmoins n'interrompt pas le délai de deux ans ci-dessus fixé et conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession ».

Déclaration de franchissement de seuil :

« Toute personne physique ou morale, qui vient à posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs, informe cette société, ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ces seuils de participations, du nombre total des actions de la société qu'elle possède, ainsi que du nombre de titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés. Elle informe en outre, dans les mêmes délais le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours de douze mois qui suivent lesdits franchissement de seuils.

Les obligations d'information destinées au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières telles que prévues au précédent alinéa doivent être remplies selon les modalités fixées par ledit Conseil et préciser notamment si l'acquéreur envisage :

- D'arrêter ses achats sur la valeur concernée ou les poursuivre ;
- D'acquiescer ou non le contrôle de la société concernée ;
- De demander sa nomination en tant qu'administrateur de la société concernée.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte les informations visées à l'alinéa précédent à la connaissance du public selon les modalités précisées dans le règlement général visé à l'article 7 bis ci-dessus. ».

(Dahir portant loi n° 1/93/211 du 21 Septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété par la loi n° 34-96 du 9 Janvier 1997, Titre IV – Article 68 ter).

« Toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont inscrites à la cote de la Bourse des Valeurs, et qui vient céder tout ou une partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68 ter ci-dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces seuils de participation.

Le Conseil Déontologiques des Valeurs Mobilières porte les informations visées à l'alinéa précédent à la connaissance du public selon les modalités précisées dans le règlement général visé à l'article 7 bis ci-dessus. »

(Dahir portant loi n° 1/93/211 du 21 Septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété par la loi n° 34-96 du 9 Janvier 1997, Titre IV – Article 68 quater).

« Est passible d'une amende de 5 000 dirhams à 100 000 dirhams, toute personne physique ou morale qui ne déclare pas dans les délais prescrits un franchissement à la hausse de l'un des seuils de participation dans une société cotée en bourse ou qui ne déclare pas au conseil déontologique de valeurs mobilières ses intentions, conformément aux dispositions de l'article 68 ter ci-dessus. En outre, cette personne perd le droit de vote sur les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de l'infraction. En cas de cession consécutive à la constatation de la fraction, le cessionnaire est rétabli dans ses droits de vote. »

(Dahir portant loi n° 1/93/211 du 21 Septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété par la loi n° 34-96 du 9 Janvier 1997, Titre V – Article 75 bis).

« Est passible d'une amende de 5 000 dirhams à 100 000 dirhams, toute personne physique ou morale qui ne déclare pas dans les délais prescrits un franchissement à la hausse de l'un des seuils de participation dans une société cotée en bourse ou qui ne déclare pas au conseil déontologique de valeurs mobilières ses intentions, conformément aux dispositions de l'article 68 quater ci-dessus. »

(Dahir portant loi n° 1/93/211 du 21 Septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété par la loi n° 34-96 du 9 Janvier 1997, Titre V – Article 75 ter).

Les modalités d'application des dispositions susmentionnés sont fixées par la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières n° 08/97 du 12 décembre 1997.

Etapes de développement de IB Maroc.Com

IB Maroc.Com est née du rapprochement des deux sociétés marocaines Digitem S.A et de IB Sud S.A. IB Sud est une filiale de Alpha PIB devenue récemment IB Solution, elle même filiale à hauteur de 99,9% de IB Group.Com. Ce dernier est un groupe français qui est spécialisé dans les domaines de la conception et l'architecture des systèmes d'information et notamment ceux liés aux portails Internet et Extranet, l'intégration et le déploiement de ces solutions, l'administration globale et la sécurité des systèmes d'information.

IB Group.Com est coté sur le nouveau marché de la Bourse de Paris (Euronext) depuis le 27 juin 2000.

IB Solution est un des premiers intégrateurs des solutions Compaq et SUN en France, selon ces mêmes constructeurs.

Créé en 1983, IB Group.Com est devenu l'expert des e-infrastructures sécurisées du système d'information. Sa stratégie a été de développer une approche globale : conseil, conception, intégration et administration, qui lui permet de se positionner auprès des grands clients comme un interlocuteur unique et responsable sur l'ensemble des composantes du système d'information .

Au fil des années, l'expertise de IB Group.Com s'est concentrée sur trois domaines qui connaissent un fort développement : la sécurité des systèmes d'information, le stockage et les réseaux, l'administration, la performance et la qualité de service.

En 1997, l'intérêt de IB Group.Com a été porté sur le Maroc pour la création d'une filiale (IB Sud) dans le but d'assurer le métier de distribution et de développer une activité à forte valeur ajoutée autour des infrastructures Client / Serveur. Cette création a été réalisée par l'intermédiaire de sa filiale Alpha PIB (actuellement IB Solution) qui détenait 70% du capital de IB Sud, à fin 1997.

En 1999, la politique de renforcement et de concentration adoptée par IB Group.Com est relayée par sa filiale IB Sud qui fusionne avec la société Digitem. Ce rapprochement a permis de développer des partenariats avec les plus importantes marques de fabricants (Compaq, Sun, Digital, etc.), et de proposer des prestations à la clientèle grands comptes.

Le produit de la fusion des deux entités retient la dénomination sociale « Digitem Groupe IB », renforce son capital en le portant de 5 720 000 à 15 520 000 DH et adopte le mode de gestion à Directoire et Conseil de Surveillance.

Les orientations stratégiques de IB Group.Com se confirment avec le changement de l'identité visuelle de Digitem Groupe IB qui change de raison sociale et devient « IB Maroc.Com ». A l'image de IB Group.Com, IB Maroc.Com anticipe le développement des technologies Internet et des infrastructures réseaux et systèmes répartis, et déploie des ressources pour investir cette activité.

Aujourd'hui, l'évolution des activités audit et consulting en sécurité informatique ainsi que l'optimisation du système d'information est de plus en plus tirée par, d'une part, l'intégration des solutions et la mise en place d'architectures complexes consommatrices de ressources, et d'autre part le risque de l'ouverture des réseaux de l'entreprise sur l'Internet. Conscient du potentiel de croissance que représente ces créneaux, IB Maroc.Com a créé à l'image du groupe une filiale dénommée XP Conseil, dont elle détient 55% du capital.

2. Renseignements sur le capital de IB Maroc.Com

2.1 Renseignements à caractère général

Situation actuelle et évolution du capital

Le capital social est actuellement de 16 699 300 DH entièrement libéré, divisé en 166 993 actions de 100 DH de valeur nominale chacune.

La société IB Maroc.Com est issue de la fusion-absorption, en mai 1999, par la société Digitem de la société IB Sud, filiale du groupe français IB Group.Com.

Auparavant, la société absorbante, Digitem, a augmenté son capital à deux reprises en 1997 pour le faire passer de 750 000 DH à 2.000.000 DH.

La fusion a ensuite porté le capital social de Digitem de 2.000.000 DH à 5.720.000 DH en 1999. Les nouvelles actions ont été attribuées aux actionnaires de IB Sud en contrepartie de leurs apports, conformément au traité de fusion en date du 03 mars 1999. A ce titre, la société IB Sud a apporté à la société absorbante l'intégralité de ses actifs pour une valeur nette comptable de 11.978.165 DH. La prime de fusion dégagée pour cette opération s'est établie à 9.880.000 DH.

Poursuivant ses objectifs stratégiques de développement, la société née de la fusion et baptisée IB Maroc.Com, a renforcé son capital en incorporant la prime de fusion. Cette opération, réalisée en juillet 1999, a porté le capital à 15.520.000 DH. L'intégralité des actionnaires a bénéficié d'actions gratuites au prorata de leur quote-part dans le capital.

Durant l'exercice 2000, suite à la croissance de l'activité de IB Maroc.Com l'actionnaire de référence IB Group.Com a soutenu ce développement par des avances en comptes courants d'associés à hauteur de 8,8 MDH. Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2001, il a été décidé de convertir ce compte courant d'associés en part de capital pour accompagner le développement futur de la société. Cette conversion a été faite sur la base d'un prix de 750 DH l'action, avec une prime d'émission de 650 DH.

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Montant de l'augmentation (en DH)	Nombre d'actions après	Capital après (en DH)
21/05/1997	Apport en numéraire	4.500	450.000	12.000	1.200.000
16/09/1997	Incorporation du bénéfice	8.000	800.000	20.000	2.000.000
11/05/1999	Fusion-absorption	37.200	3.720.000	57.200	5.720.000
02/07/1999	Incorporation de la prime de fusion	98.000	9.800.000	155.200	15.520.000
31/03/2001	Conversion des C/c associés	11.793	8.845.092	166.993	16.699.300

2.2 Répartition du capital et des droits de vote avant et après l'opération

• Cession d'actions aux salariés

Dans l'objectif de renforcer la fidélité des collaborateurs et de les faire bénéficier des fruits de la croissance de l'entreprise, les actionnaires ont décidé de céder une part de leurs actions (7 755 actions) au personnel de la société. Au même titre que les actionnaires de IB Maroc.Com, les salariés se sont engagés dans le cadre du pacte d'actionnaires à conserver ces actions pour une période déterminée selon le schéma suivant :

Période	Pourcentage minimum à conserver des actions détenues au lendemain de l'introduction en Bourse
Fin de l'année 1 *	90%
Fin de l'année 2 *	80%
Fin de l'année 3 *	70%
Fin de l'année 4 *	60%
Fin de l'année 5 *	60%

* à la date anniversaire de l'introduction en bourse de IB Maroc.Com

• **Parts détenues par les membres du Directoire**

Les membres du Directoire de IB Maroc.Com en la personne de M. Abdellatif HADEF et M. Mohamed M'HAMMDI ALAOUI, détiennent 19 329 actions de IB Maroc.Com (11,6% du capital) représentant 27 739 de droits de vote (9,7% de droits de vote).

• **La répartition du capital et des droits de vote avant et après l'opération**

Identité des actionnaires	AVANT*			
	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% Capital	% Droits de vote
IB Solution	128 629	227 804	77,0%	79,7%
M. Abdellatif HADEF	12 656	14 393	7,6%	5,0%
M. Mohamed M'HAMMDI ALAOUI	6 673	13 346	4,0%	4,7%
M. Abdelhakim EL YOUSSEFI	6 294	12 588	3,8%	4,4%
M. Ahmed ELOUASSIF	4 972	9 944	3,0%	3,5%
M. Bernard DECORPS	2	2	0,0%	0,0%
M. Loïc VILLERS	6	12	0,0%	0,0%
M. Arnaud LACOURT	2	2	0,0%	0,0%
M. Pierre KEDISSA	4	8	0,0%	0,0%
Salariés	7 755	7 755	4,6%	2,7%
Flottant en Bourse	-	-	-	-
Total	166 993	285 854	100,0%	100,0%

Identité des actionnaires	APRES *			
	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% Capital	% Droits de vote
IB Solution	102 629	201 804	49,2%	62,7%
M. Abdellatif HADEF	5 266	7 003	2,5%	2,2%
M. Mohamed M'HAMMDI ALAOUI	4 573	9 146	2,2%	2,8%
M. Abdelhakim EL YOUSSEFI	4 313	8 626	2,1%	2,7%
M. Ahmed ELOUASSIF	3 407	6 814	1,6%	2,1%
M. Bernard DECORPS	2	2	0,0%	0,0%
M. Loïc VILLERS	6	12	0,0%	0,0%
M. Arnaud LACOURT	2	2	0,0%	0,0%
M. Pierre KEDISSA	4	8	0,0%	0,0%
Salariés	5 041	5 041	2,4%	1,6%
Flottant en Bourse	83 500	83 500	40,0%	25,9%
Total	208 743	321 958	100 %	100 %

*Selon l'alinéa 3 de l'article 13 des statuts, « il est attribué un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour les lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au nom du même actionnaire et dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, proportionnellement aux actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote cessera de plein droit pour toute action transférée en propriété ou convertie au porteur. Néanmoins n'interrompt pas le délai de deux ans ci-dessus fixé et conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession ».

Pacte d’actionnaires

Les actionnaires de la société ont signé un pacte d’actionnaires qui prévoit aussi l’engagement des employés actionnaires bénéficiaires de l’offre préférentielle, en cas de cession à vendre graduellement leurs actions détenues au lendemain de l’introduction en bourse, sur une période de 5 ans.

Le schéma de cession retenu est le suivant :

Période	Pourcentage minimum à conserver des actions
Fin de l’année 1 *	90%
Fin de l’année 2 *	80%
Fin de l’année 3 *	70%
Fin de l’année 4 *	60%
Fin de l’année 5 *	60%

* à la date anniversaire de l’introduction en bourse de IB Maroc.Com

Evolution de la structure de l’actionnariat de Digitem

Nom des associés	26/06/97 (Digitem)	% du capital	16/09/97 (Digitem)	% du capital	11/05/99 (Digitem)	% du capital
IB Solution (ex Alpha PIB)	0	0%	0	0%	36 554	63,91%
A. HANOUF	2 175	18,13%	3 522	17,61%	3 522	6,16%
M. Mohamed M'HAMDI	2 175	18,13%	3 522	17,61%	3 522	6,16%
M. Mohamed MHAMMDI ALAOUI	2 175	18,13%	3 522	17,61%	3 522	6,16%
M. Mohamed BENOUAHI	1 975	16,46%	3 322	16,61%	3 322	5,81%
M. Abdelhakim EL YOUSSEFI	1 975	16,46%	3 322	16,61%	3 322	5,81%
M. Ahmed ELOUASSIF	1 425	11,88%	2 625	13,13%	2 625	4,59%
M. Abdellatif HADEF	0	0,00%	0	0,00%	640	1,12%
Autres	100	0,83%	165	0,83%	171	0,30%
Salariés						
Total	12 000	100,00%	20 000	100,00%	57 200	100,00%

Evolution de la structure de l’actionnariat de IB Maroc.Com:

Nom des associés	02/07/99	% du capital	02/02/01 (*)	% du capital	31/03/01 (**)	% du capital	Avril 2001 (***)	% du capital
IB Solution (ex Alpha PIB)	99 175	63,90%	116 836	75,28%	128 629	77,03%	128 629	77,03%
A. HANOUF	9 557	6,16%	0	0%	0	0,00%	0	0,00%
M. Mohamed M'HAMDI	9 557	6,16%	0	0%	0	0,00%	0	0,00%
M. Mohamed MHAMMDI ALAOUI	9 557	6,16%	9 557	6,16%	9 557	5,72%	6 673	4,00%
M. Mohamed BENOUAHI	9 014	5,81%	9 014	5,81%	0	0,00%	0	0,00%
M. Abdelhakim EL YOUSSEFI	9 014	5,81%	9 014	5,81%	9 014	5,40%	6 294	3,77%
M. Ahmed ELOUASSIF	7 123	4,59%	7 123	4,59%	7 123	4,27%	4 972	2,98%
M. Abdellatif HADEF	1737	1,12%	3 642	2,35%	12 656	7,58%	12 656	7,58%
Autres	466	0,30%	14	0,01%	14	0,01%	14	0,01%
Salariés							7 755	4,64%
Total	155 200	100,00%	155 200	100,00%	166 993	100,00%	166 993	100,00%

(*) Le rachat de titres d’autres actionnaires a permis à IB Group.Com, de renforcer sa présence en portant à plus de 75% la part de IB Solution dans le capital de IB Maroc.Com, les cessions ont été réalisées à un prix moyen de 473 DH.

(**)Lors de l’Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2001, il a été décidé de convertir le compte courant d’associés de IB Solution (8,8 MDH) en part de capital pour accompagner le développement futur de la société. Cette conversion a été faite sur la base d’un prix de 750 DH l’action, avec une prime d’émission de 650 DH.

(***) Cession des actionnaires d’une partie de leurs actions aux salariés pour un prix de 150 DH l’action.

2.3 Intention des actionnaires

Conformément à l'article 14 ter du dahir portant loi n° 1-93-211, tel que modifié qui définit les conditions nécessaires à l'introduction au troisième compartiment de la Bourse de Casablanca, les actionnaires dirigeants d'IB Maroc.Com s'engagent à conserver pendant une période de 5 ans à compter de la date de la première cotation 60% des actions détenues par eux. Les actions concernées seront inscrites en compte bloqué pendant cette période auprès du Crédit du Maroc.

Par ailleurs, les employés devenus actionnaires suite à l'offre préférentielle de la société, se sont aussi engagés dans le cadre d'un pacte d'actionnaires à ce que la cession de leurs titres, le cas échéant, se fasse progressivement sur une période de 5 ans. (voir pacte d'actionnariats en 5.2.2)

3. Politique de distribution de dividendes

3.1 Modalités statutaires

Les produits nets de chaque exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges de la société, y compris tous amortissements et provisions, constituent les bénéfices nets ou les pertes de l'exercice.

Sur le bénéfice net de chaque exercice, diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé 5% pour constituer la réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale excède le dixième du capital social.

Le solde, augmenté le cas échéant, du report bénéficiaire des exercices précédents et diminué des réserves imposées, soit par la loi, soit par les statuts, ou des réserves facultatives, constitue le bénéfice distribuable. L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation des bénéfices. A ce titre, elle peut, en totalité ou partiellement, l'affecter à la dotation de toutes réserves générales ou spéciales, le reporter à nouveau et déterminer la part attribuée aux actionnaires sous formes de dividendes.

L'assemblée fixe un premier dividende, après détermination de la part attribuée aux actions jouissant de droits prioritaires ou d'avantages particuliers, attribuable aux actions ordinaires et calculé sur le montant libéré et non remboursé du capital social. Le solde peut constituer un superdividende, sous déduction de toutes autres affectations de réserves.

3.2 Dividendes payés au titre des deux derniers exercices

	1999/2000	2000/2001
Nombre d'actions	155 200	166 993
Dividende brut (DH)	0	0
Dividende par action (DH) (1)	0	0
Résultat net	2 169 021	7 393 394
Résultat net par action (DH) (2)	14,0	44,3
Taux de distribution (1)/(2) (%)	0%	0%

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans à compter de leur mise en paiement sont prescrits au profit de la société.

3.3 Politique future de distribution des dividendes

La décision de distribution de dividendes et leur montant dépendra des résultats et de la situation financière de IB Maroc.Com. Cette décision dépendra également des différents projets d'investissement envisagés par IB Maroc.Com.

4. Marché des titres de l'émetteur

A ce jour, aucun titre de créance ni titre de capital de IB Maroc.Com n'est coté sur une place financière.

ORGANES DE GESTION ET DE SURVEILLANCE DE IB Maroc.Com

1. Les organes de surveillance

Le contrôle de la gestion de la société est actuellement confié à un Conseil de Surveillance composé de trois membres choisis parmi les actionnaires. Ils sont nommés et révocables par l’Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et sont toujours rééligibles.

Membres du Conseil de surveillance	Date nomination	Durée	Fonction
Bernard DECORPS	AGO du 03/12/1999	6 ans	Président du Conseil de Surveillance
Loïc VILLERS	AGO du 25/06/1999	6 ans	Membre du Conseil de Surveillance
Arnaud LACOURT	AGO du 04/01/2001	6 ans	Membre du Conseil de Surveillance

M. Bernard DECORPS est Président du Directoire du groupe IB Group.Com, M. Loïc VILLERS et M. Arnaud LACOURT en sont des membres.

Par ailleurs, les membres du Conseil de Surveillance de IB Maroc.Com assurent des mandats de gestion ou d’administration dans d’autres sociétés du groupe :

	IB Group.Com	IB Remarketing	IB Solution	XP Conseil
B. DECORPS	Pdt du Directoire	DG et Administrateur	Pdt du Conseil d’Administration	DG et Administrateur
L. VILLERS	Membre du Directoire	Pdt du Conseil d’Administration	Administrateur et DG	Administrateur
A. LACOURT	Membre du Directoire		Administrateur	Administrateur

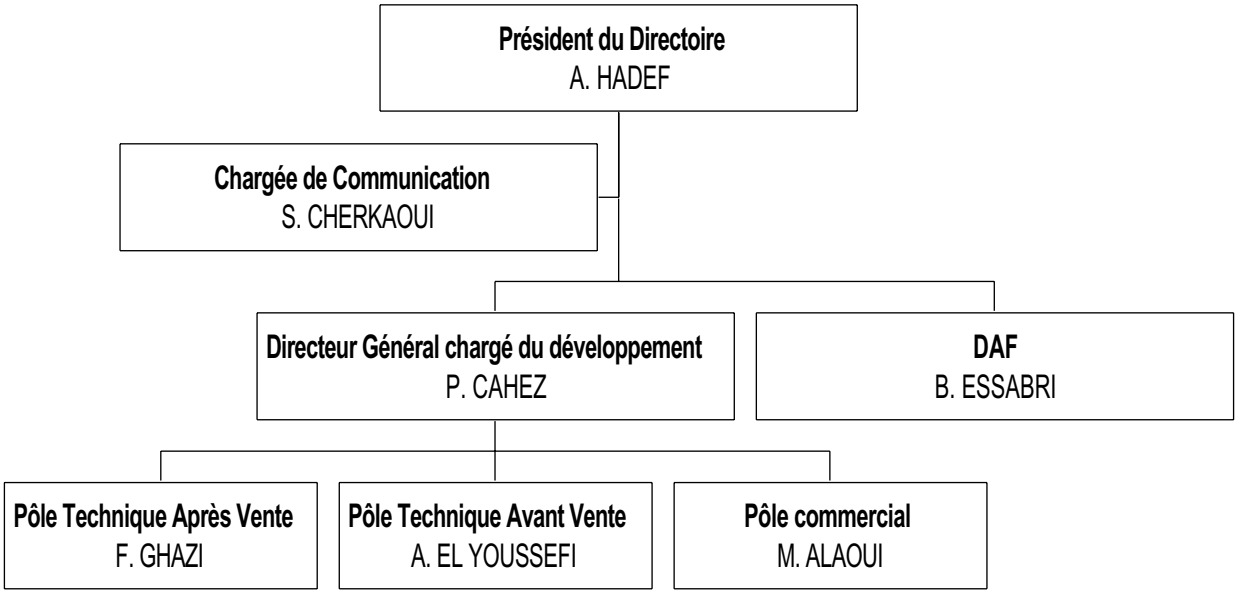
2. Les organes de gestion

2.1 Directoire de IB Maroc.Com

La société est dirigée par un Directoire qui exerce ses fonctions sous le contrôle du Conseil de Surveillance. Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, le tout en conformité avec les dispositions de l’article 104 de la loi 17/95 sur les sociétés anonymes.

Membres du Directoire	Date nomination	Durée	Fonction
M. Abdellatif HADEF	25 juin 1999	4 ans	Président du Directoire
M. Mohamed ALAOUI	25 juin 1999	4 ans	Membre du Directoire

2.2 Organigramme de IB Maroc.Com



2.3 Dirigeants de IB Maroc.Com

M. Abdellatif HADEF obtient en 1990 son diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieure de l'Informatique et des Génies des Télécommunications à Fontainebleau. Il passe une année en tant que stagiaire chez Digital Equipements France, puis intègre en 1991 l'IOSP (Informatique et Organisation des Services Publics) filiale de la Compagnie Générale des Eaux chargée de la gestion du service informatique de la Compagnie des Eaux et de l'Ozone (60 sites). Au cours de toute cette période, M. HADEF a réalisé des projets de déploiement d'infrastructures et de mise en place de réseaux, et a animé et supervisé un effectif d'une quinzaine d'ingénieurs. A la suite de cette expérience, M. HADEF rejoint en 1997 l'ex société IB Sud au sein de laquelle il assume la fonction de président directeur général. Après la fusion en 1999, M. HADEF est nommé Président du Directoire de IB Maroc.Com.

M. Philippe CAHEZ est diplômé de Sup de Co Dijon en 1981. En 1984, il intègre NCR France en tant qu'ingénieur commercial. En 1995, il devient membre du Comité de Direction, en charge du marketing, de la communication et du partenariat. En septembre 1996, M. CAHEZ est nommé Directeur Général de la filiale NCR Maroc qui se transforme en distributeur à partir de 1998. Début mai 2001, M. Philippe CAHEZ est nommé Directeur Général de IB Maroc.Com chargé du développement.

M. Mohamed ALAOUI est en 1991 lauréat de Sup de Co Bordeaux. Après un DUT en génie électrique & informatique industriel, M. ALAOUI obtient de l'Université de Bordeaux sa maîtrise électronique, électrotechnique & automatique en 1988. En 1991, il débute sa carrière professionnelle en tant qu'ingénieur commercial grands comptes à Digital Equipement Maroc. Depuis 1994, il est Directeur Commercial de Digitem et de IB Maroc.Com après la fusion. M. Alaoui est actuellement membre du Directoire de IB Maroc.Com.

M. Abdelhakim EL YOUSSEFI est titulaire depuis 1989 d'un doctorat de l'université de Valenciennes en Bases de Données. En 1986, Il avait obtenu son DEA d'informatique industrielle de la même université. Au cours de ces 3 années, M. EL YOUSSEFI est chef d'un projet de conception d'un système de gestion de base de données orientées objet, mené avec la société 3IP (France) pour le compte de Dassault Systèmes. De 1990 à 1992, il assure la fonction de chef du département informatique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique (ENSEM) de Casablanca. En 1992, M. EL YOUSSEFI intègre DIGITEM en tant que Directeur Adjoint des services et conduit depuis, les projets et le suivi des grands comptes. Son rôle va du consulting et de la proposition de solutions à la mise en place et l'intégration des schémas arrêtés. Dans le cadre de la nouvelle organisation de IB Maroc.Com, M. EL YOUSSEFI occupe la fonction de « Directeur Avant-vente et Projets ».

M. Farid GHAZI obtient en 1980 une maîtrise informatique et mathématique option Systèmes informatiques à Paris VIII et en 1981 son DEA à Paris VI. Son expérience professionnelle est entamée en 1981 lorsqu'il assure les cours à l'université Paris VIII et exerce en tant qu'ingénieur chef de projets ASR (Automatique Service et Robotique). De 1985 à 87, il est chef de projet à la CGEE Alsthom, et enseigne en parallèle dans des instituts supérieurs à Paris jusqu'en 1989. Au cours de la même année, il intègre la société ICA Data Systems à Rabat en tant qu'ingénieur technico-commercial. Entre 1994 et 1995, il est directeur technico-commercial chez Thomson Computer Services. A partir de 1995, il occupera le poste de directeur technique de ICM Maroc à Casablanca. M. GHAZI rejoint IB Maroc.Com en fin 1999 pour prendre la tête de la Direction après vente de IB Maroc.Com. M. GHAZI a particulièrement travaillé au long de son expérience étrangère sur des projets ASR de contrôle et de gestion d'unités de production, d'une station thermique et du trafic routier. Au Maroc, il a été essentiellement concerné par la mise en place de systèmes d'information au niveau d'organismes publiques et privés.

Mme Bouchra ESSABRI BRANDENBURG est depuis juin 1999, date à laquelle elle obtient son Certificat Supérieur de Révision Comptable, expert comptable mémorialiste du cycle national d'expertise comptable de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE). En 1994, elle est lauréate du cycle normal de l'ISCAE option Finances et Comptabilité. Pour valider sa formation d'expert comptable, elle entame dès 1994 son expérience de consultante au sein du cabinet Hafiani, Kannour et associés, ex- membre du groupe Guerard Viala. Au milieu de l'année 1996, elle rejoint le cabinet EXCO. Depuis 1999, Mme ESSABRI est à la tête de la Direction Administrative et Financière de IB Maroc.Com.

3. Relation des organes de gestion et de surveillance avec IB Maroc.Com

Aucun prêt n'est accordé par IB Maroc.Com aux membres de son Conseil de Surveillance ou de son Directoire.

Les membres du Directoire sont rémunérés au titre de la fonction de Président du Directoire pour M. HADEF, et au titre de Directeur Commercial pour M. ALAOUI.

L'intéressement de M. HADEF consiste en des primes spéciales décidées par le Conseil de Surveillance en fonction des résultats. M. ALAOUI bénéficie d'une partie de rémunération variable propre à la fonction commerciale. Pour l'exercice 2000/2001, la rémunération totale des membres du Directoire, primes comprises, a totalisé un montant de 2.803 KDH.

Les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent aucune forme de rémunération au titre de leurs attributions.

En dehors des autres filiales du groupe, les membres du Conseil de Surveillance de IB Maroc.Com ne sont pas Administrateurs ou membres de Conseils de Surveillance dans d'autres sociétés qui ont un lien financier ou économique avec IB Maroc.Com.

La société a signé une convention par laquelle elle s'engage à louer auprès de la société ELISO SARL, dont M. HADEF est gérant associé, un local d'une superficie de 1 400 m2 devant servir de siège social à IB Maroc.Com en contrepartie d'un loyer mensuel de 210 KDH. Il en est de même d'un deuxième local d'une superficie de 1 000 m2 qui devrait abriter le centre de back up moyennant un loyer mensuel de 50 KDH.

En dehors de la société ELISO SARL et de XP Conseil, les membres du Directoire de IB Maroc.Com ne sont pas administrateurs dans d'autres sociétés qui ont un lien économique ou financier avec IB Maroc.Com.

ACTIVITE DE IB Maroc.Com

1. Historique et appartenance à IB Group.Com

IB Maroc.Com se positionne comme un intégrateur offrant à ses clients aussi bien des équipements d'infrastructures, des logiciels d'infrastructures que du service. Ce dernier couvre l'administration, la maintenance mais aussi le conseil en sécurité et en choix des solutions matériels et logiciels.

IB Maroc.Com est une filiale à hauteur de 77% de IB Solution, un des premiers intégrateurs de solutions Compaq et SUN en France et filiale de IB Group.Com^(*).

IB Group.Com a été créé en 1983 autour d'une activité de Remarketing de matériel informatique. Il s'est ensuite développé vers la maîtrise de l'infrastructure du système d'information et de la fourniture des services associés. Son développement a été mené par des opérations de croissance externe, qui ont permis d'associer les équipes et les dirigeants des sociétés intégrées au Groupe. L'acquisition de XP Conseil en mai 2000 a permis au groupe d'acquérir des compétences clés dans le conseil, la définition et la mise en œuvre de politique de sécurité globale. Le service est devenu alors une composante importante du chiffre d'affaires du groupe.

L'introduction en Bourse sur le Nouveau Marché en juin 2000 marque une nouvelle étape dans le développement de IB Group.Com. Elle lui permet en effet, grâce aux fonds levés, d'ancrer son positionnement en France et de répliquer son « business model » à l'international en menant une politique de croissance externe sélective.

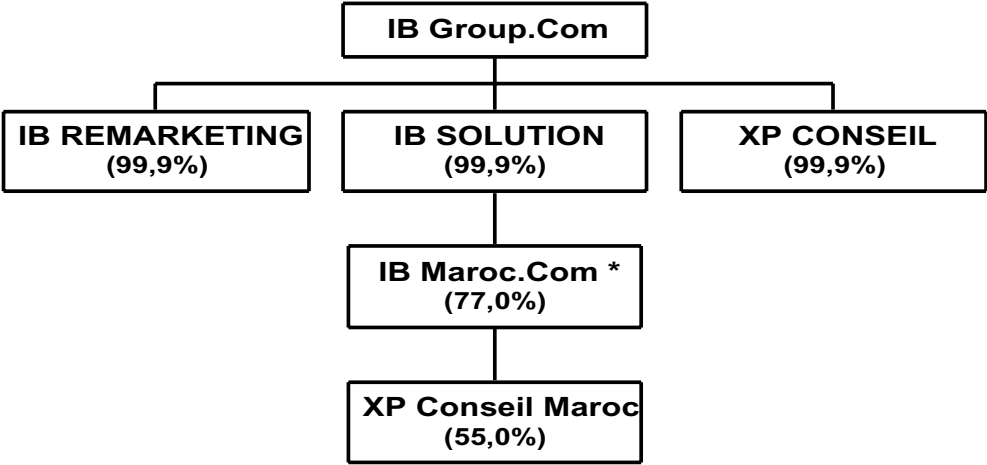
La constitution de IB Maroc.Com répond à cette double stratégie : consolidation du positionnement local, et orientation vers les services. La mise sur le marché d'une partie du capital vient en accompagnement de la croissance de l'activité au Maroc et dans le continent africain ainsi que pour le financement d'éventuelles croissances externes.

Ainsi, après la création en 1997 d'IB Sud, filiale marocaine de IB Group.Com, spécialisée dans la distribution et le développement axée sur les infrastructures Client / Serveur, la société a acquis en 1998 Digitem pour étoffer la présence du groupe auprès des grands comptes au Maroc et pour apporter le développement d'une forte activité dans les services. La société devient alors Digitem Groupe IB.

En 2000, Digitem Groupe IB devient IB Maroc.Com, compte tenu de l'évolution de IB Group.Com et de sa filiale marocaine vers les technologies Internet et les infrastructures réseaux et systèmes répartis.

A l'instar de sa maison mère, IB Maroc.Com a créé la société XP Conseil Maroc dont l'activité est centrée sur l'audit et le consulting en sécurité informatique et en optimisation du système d'information. La filialisation de cette activité répond à un souci déontologique dans la mesure où pour une société cliente, l'interlocuteur de l'auditeur est la direction générale alors que pour les autres prestations, l'interlocuteur demeure le responsable informatique.

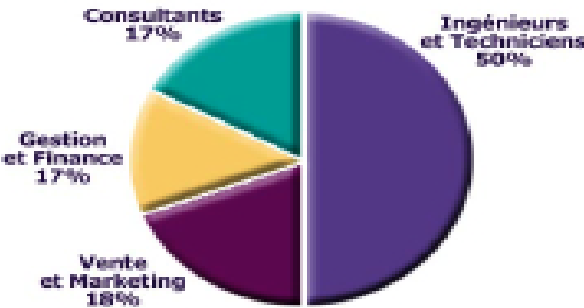
^(*) selon les constructeurs SUN et Compaq



* capital détenu par IB Solution avant l'introduction en bourse de IB Maroc.Com

2. Structure, activité et chiffres clés de IB Group.Com

L'expertise d'IB Group.Com est concentrée sur trois axes majeurs qui connaissent un fort développement : la conception et l'architecture du système d'information et notamment de portails Internet et Extranet, l'intégration et le déploiement de ces solutions, l'administration globale et la sécurité du système d'information. La structure du personnel du groupe est caractérisée par la prédominance des compétences techniques (ingénieurs et techniciens) affectées aux activités d'intégration et de déploiement.

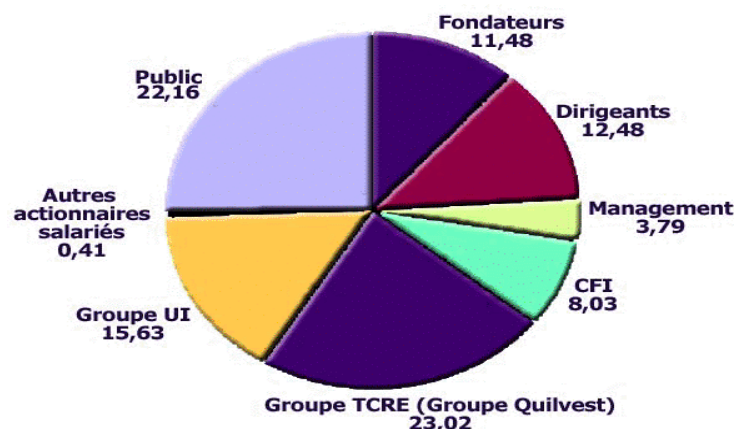


Répartition des effectifs de IB Group.Com

Par secteur, le chiffre d'affaires est réparti en : télécommunications (35%), finance (25%), services et grande distribution (23%), industrie (15%) et secteur public (2%). 81% du chiffre d'affaires est réalisé en France.

Les principaux chiffres consolidés du groupe IB Group.Com

En milliers d'euro	1998/1999	1999/2000
Chiffre d'affaires consolidé	92 928	119 820
Résultat net consolidé		
.Avant écarts d'acquisition	5 946	7 986
.Après écarts d'acquisition	2 427	3 841
Dont part du Groupe	2 402	3 773
Capitaux propres consolidés	28 908	45 607



Répartition du capital de IB Group.Com

3. Relations d'affaires de IB Maroc.Com avec les filiales du groupe

IB Maroc.Com entretient des relations commerciales avec les autres filiales du groupe qui sont clients et/ou fournisseurs de la société. Par ailleurs, IB Maroc.Com s'inspire de procédures et techniques de travail du groupe. Elle s'imprègne aussi de la maîtrise acquise par les autres filiales dans leurs métiers et leurs propres activités. Cette approche lui permet d'optimiser les conditions de mise en place de ces mêmes activités en son sein. La collaboration s'étend ensuite à l'assistance technique nécessaire pour la réussite de cette mise en place et à la formation des collaborateurs de IB Maroc.Com.

	Volume d'affaires de la filiale en tant que client (en DH)	Volume d'affaires de la filiale en tant que fournisseur (en DH)
<i>IB Solution</i>	485 000	10 243 207
<i>IB Remarketing</i>	4 400 000	1 750 000

4. Filiales de IB Maroc.Com

IB Maroc.Com a créé en février 2001 la société XP Conseil SA, filiale à hauteur de 55% et spécialisée dans l'audit et le consulting en sécurité informatique et en optimisation du système d'information.

XP Conseil SA, dont le siège social est au 6, rue Réaumur, quartier des Hôpitaux à Casablanca, est une société anonyme à Conseil d'Administration au capital social de 400.000 DH réparti en 4 000 actions à droit de vote simple. Le capital a été totalement souscrit et libéré à 50%.

L'objet social tel que prévu par les statuts consiste en :

- La réalisation de toutes activités de conseil, sous réserve des restrictions impératives concernant les activités réglementées ;
- Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

Répartition du capital

Actionnaires	Capital détenu (DH)	Nombre d'actions	Pourcentage capital	droits de vote	Pourcentage droits de vote
IB Maroc.Com	219 800	2 198	55%	2 198	55%
Abdellatif HADEF	140 000	1 400	35%	1 400	35%
Thierry OLIVIER	20 000	200	5%	200	5%
Marc ULMER	16 000	160	4%	160	4%
Autres	4 200	42	1%	42	1%

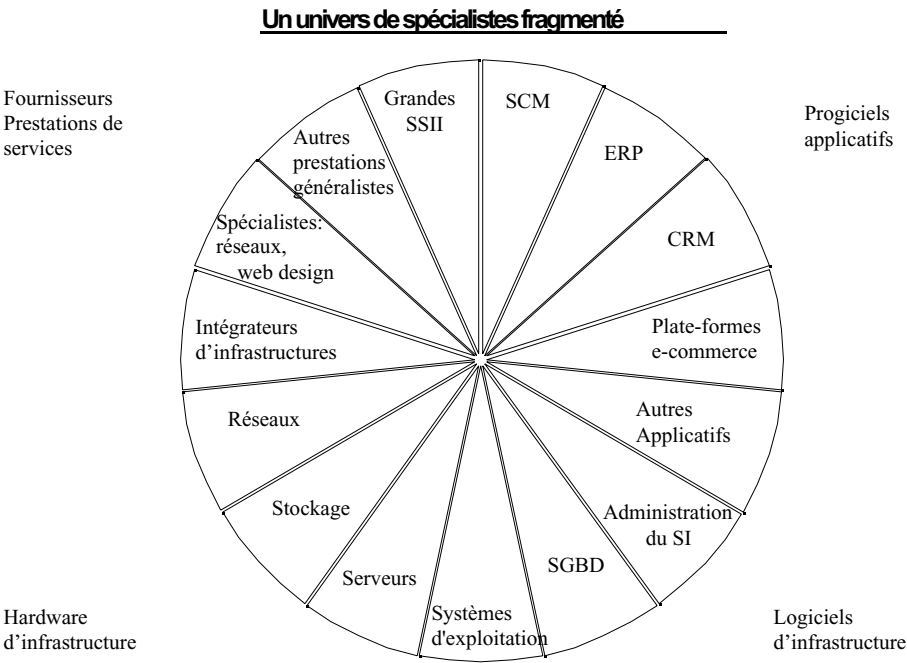
Le Conseil d’administration est constitué de : IB Maroc.Com représentée par M. Abdellatif HADEF, M. Bernard DECORPS, M. Thierry OLIVIER. La présidence est assurée par M. Thierry OLIVIER.

Lors de la constitution de XP Conseil, IB Maroc.Com lui a fourni des services non facturées relatives au démarrage de son activité. Au 31/03/2001, IB Maroc.Com a octroyé des avances totalisant un montant de 101,8 KDH à sa filiale, sous forme de comptes courants sans intérêts à 150 jours.

5. L’offre mondiale en matière de systèmes d’information des entreprises

La demande des grandes entreprises concernant leurs systèmes d’information peut être stratifiée en trois catégories principales :

- Equipements d’infrastructure (serveurs, équipements réseaux.....) ;
- Logiciels d’infrastructure (bases de données, systèmes d’exploitation) ;
- Progiciels applicatifs.



La mise en place de systèmes d'information impose à ces entreprises d'intégrer les sous-catégories technologiques en provenance des trois composantes précitées. Chacune de ces composantes est d'une grande complexité technique. Pour les intégrer, les grandes entreprises ont besoin de prestataires de services maîtrisant parfaitement non seulement les caractéristiques fonctionnelles de chaque composante, mais également l'intégration de ces différentes composantes entre elles. La webisation actuelle et future nécessite l'intégration des composantes les plus avancées.

5.1 Equipements d'infrastructures

- **Serveurs** : les serveurs constituent une classe très hétérogène, allant de machines monoprocesseurs avec une capacité de stockage limitée, jusqu'à des machines massivement parallèles contenant des centaines de processeurs et des téraoctets de capacité de stockage associée. Les cinq premiers fournisseurs mondiaux (Compaq, IBM, HP, Dell, Sun) représentent plus de 75% du marché mondial (68 milliards de dollars US). Le succès de Linux a cependant permis l'apparition d'un acteur de taille encore modeste, mais visible, VA Linux. Le marché des serveurs en « clusters » montre une croissance actuelle et potentielle remarquable (marché de 3.3 milliards de dollars US en 1999, attendu à 11 milliards de dollars US en 2003, soit 38% de croissance annuelle moyenne sur la période). Ce dynamisme s'explique par l'usage intensif de ces configurations dans l'hébergement des applications critiques (en particulier celles liées au e-commerce).

- **Stockage** : Le marché est concentré autour des offres d'EMC, IBM, HP, Compaq, StorageTek et Hitachi. L'évolution du besoin de stockage a permis l'apparition d'acteurs très spécialisés dans des composantes avancées, en particulier pour l'offre NAS/SAN (hubs, commutateurs, etc.).

Jusqu'à une période récente, le stockage (disques ou unités de sauvegarde) était directement associé à un serveur particulier. Dans ce contexte, d'autres serveurs constituant un réseau ne pouvaient accéder aux données qu'en passant par ce serveur principal, réduisant ainsi les performances.

Deux types d'architectures complémentaires sont apparus récemment en réponse aux attentes en matière de performance, de sécurité et de mutualisation du stockage :

- **Network Attached Storage (NAS)** : dans cette configuration, les unités de stockage sont directement connectées au réseau LAN, permettant à tous les serveurs d'applications d'accéder directement aux données.

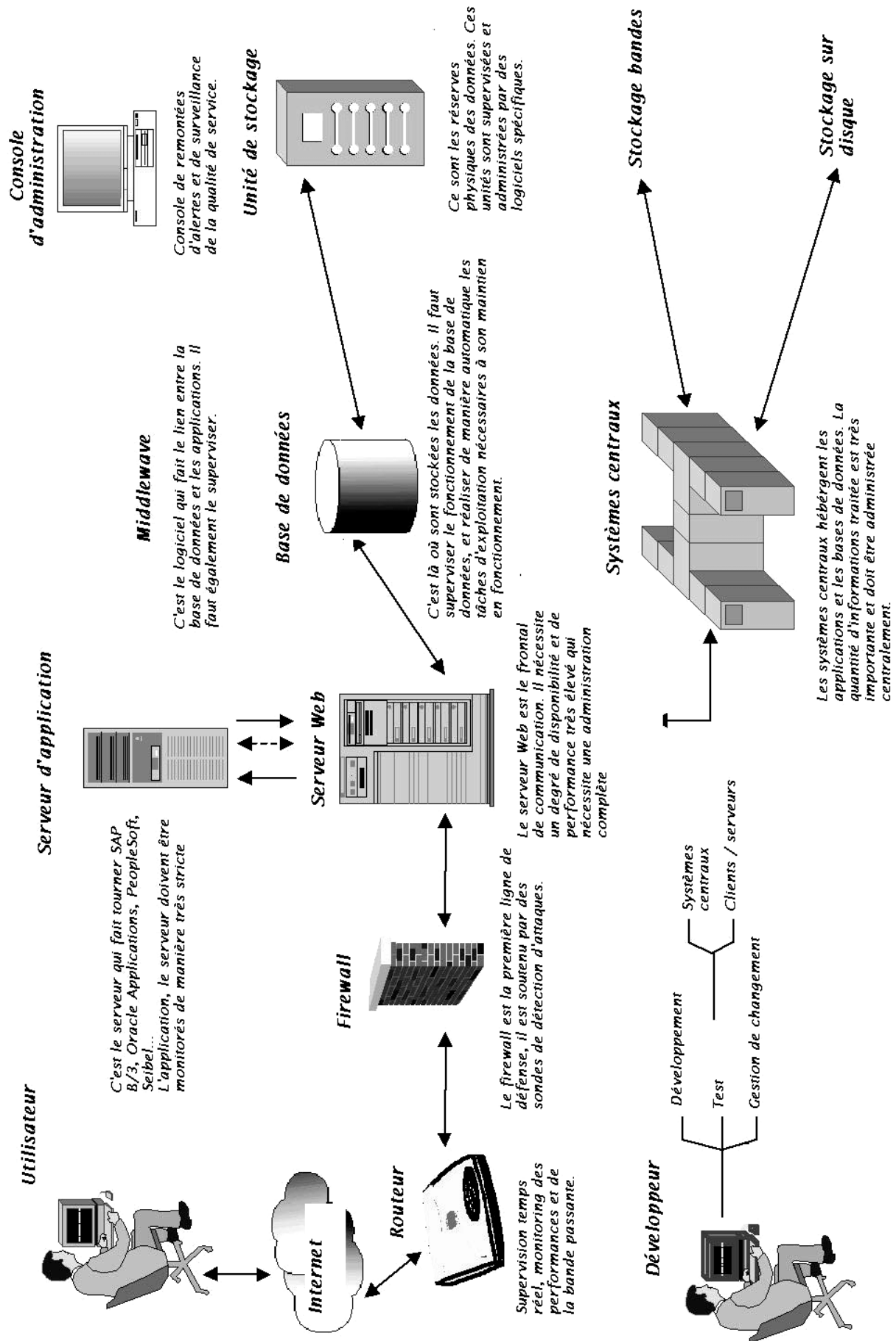
- **Storage Area Network (SAN)** : un réseau spécifique à très grande vitesse est mis en place entre les unités de stockage, et rattaché au réseau LAN. La vitesse de transfert de l'infrastructure SAN permet d'améliorer très sensiblement l'ensemble de la gestion des données de l'entreprise. Cette dimension, critique pour les solutions d'e-infrastructures les plus avancées, explique le taux de croissance attendu sur ce segment (47% par an sur la période, trois fois à celle prévue pour l'ensemble du marché de stockage).

- **Equipement de réseaux (réseaux de données)** : Le marché mondial est estimé à 60 milliards de dollars US. Cisco Systems s'impose comme leader mondial dans ce domaine, avec une domination incontestée dans le segment des routeurs, où il détient 80% du marché, et sur les autres segments (ATM, WAN, commutateurs LAN, accès distant) où il détient environ 20 à 25% du marché. Les autres acteurs principaux sont Nortel / Bay Networks, Lucent et 3Com.

Ici encore, les équipements directement concernés par la webisation déjà évoquée (en particulier les serveurs d'accès distant) connaîtront une croissance largement supérieure à la moyenne (60% sur la période 1999-2003, contre 24% pour le marché en général).

5.2 Logiciels d'infrastructures

- **Systèmes de gestion de bases de données (SGBD) :** Les acteurs historiques (en dehors des systèmes propriétaires, dominés par IBM) sont Oracle, Informix, Sybase et SQL Server, avec une très large prépondérance de l'offre d'Oracle sur les installations nouvelles.
- **Systèmes d'exploitation (serveurs, réseaux et stockage) :** Windows NT et les systèmes Unix commerciaux des constructeurs (récemment complétés par l'offre Linux) dominent largement le marché. En ce qui concerne les systèmes de réseaux, Novell et Microsoft sont les deux acteurs les plus présents. Les logiciels d'exploitation de stockage sont intégrés dans les offres de stockage des grands constructeurs déjà mentionnés (EMC, IBM, HP, Sun et StorageTek).
- **Systems management (administration de systèmes d'information) :** Afin d'illustrer la complexité des tâches prises en compte par cette importante classe de logiciels d'infrastructure, il est pertinent de représenter sur une configuration complète (typique du e-commerce), que nous considérons interfacée avec le système d'informations historique (Legacy) de l'entreprise :



On distingue dans ce schéma :

- le serveur d'applications (machine unique ou cluster de serveurs), sur lequel résident les applications de gestion d'e-commerce,
- le serveur Web situé en frontal avec les clients qui accèdent à la plate-forme par Internet (via des routeurs et le firewall de l'entreprise),
- des serveurs de données, qui sont exploités (systèmes de gestion de bases de données et qui dialoguent avec les unités de stockage.

La mise en œuvre initiale et dans son exploitation de chacune de ces composantes de l'infrastructure du système d'information, est assurée par des packages de progiciels spécialisés. L'ensemble de cette offre constitue le secteur du system management (chiffre d'affaires mondial de 47 milliards USD en 1999, et taux de croissance annuel moyen attendu de 14%) où on peut distinguer en particulier le stockage et la sécurité.

Sur le segment du stockage, des offres de progiciels de grande qualité, compatibles avec l'ensemble des équipements du marché, ont été mises au point par des éditeurs indépendants, au premier rang desquels figurent Veritas et Legato (sur les systèmes propriétaires, Computer Associates et IBM sont historiquement dominants). L'importance et le dynamisme de ce secteur se mesurent par un taux moyen annuel de croissance attendu de près de 20% sur la période 1999-2003, pour un chiffre d'affaires de 5,3 milliards USD attendu à cet horizon.

- **Progiciels de sécurité** : Ce marché (estimé à 3.3 milliards US en 1999) devrait également connaître une croissance deux fois supérieure à la moyenne. Les acteurs principaux sont Checkpoint, ISS, Computer Associates et Network Associates.
- **Progiciels de supervision** : Ces progiciels permettent de centraliser sur une seule console d'administration les informations sur les différents nœuds de l'infrastructure et sur les flux transitant sur les réseaux. Les intervenants principaux sont IBM (Tivoli), BMC (Patrol) et HP (OpenView).

5.3 Progiciels applicatifs

Cette classe est extrêmement vaste, elle est actuellement dominée par les offres Entreprise Ressource Planning (ERP) avec des acteurs tels que SAP, PeopleSoft, JD Edwards, Baan.

Cette offre principale est maintenant complétée par celles d'intervenants plus spécialisés, en particuliers dans l'Economie Connectée (SCM, CRM, logiciels de portails, y compris l'e-commerce : BroadVision, Vignette, IBM-WebSphere, Oracle-Portal to go), ainsi que dans des applications traditionnelles spécialisées (paie, etc.).

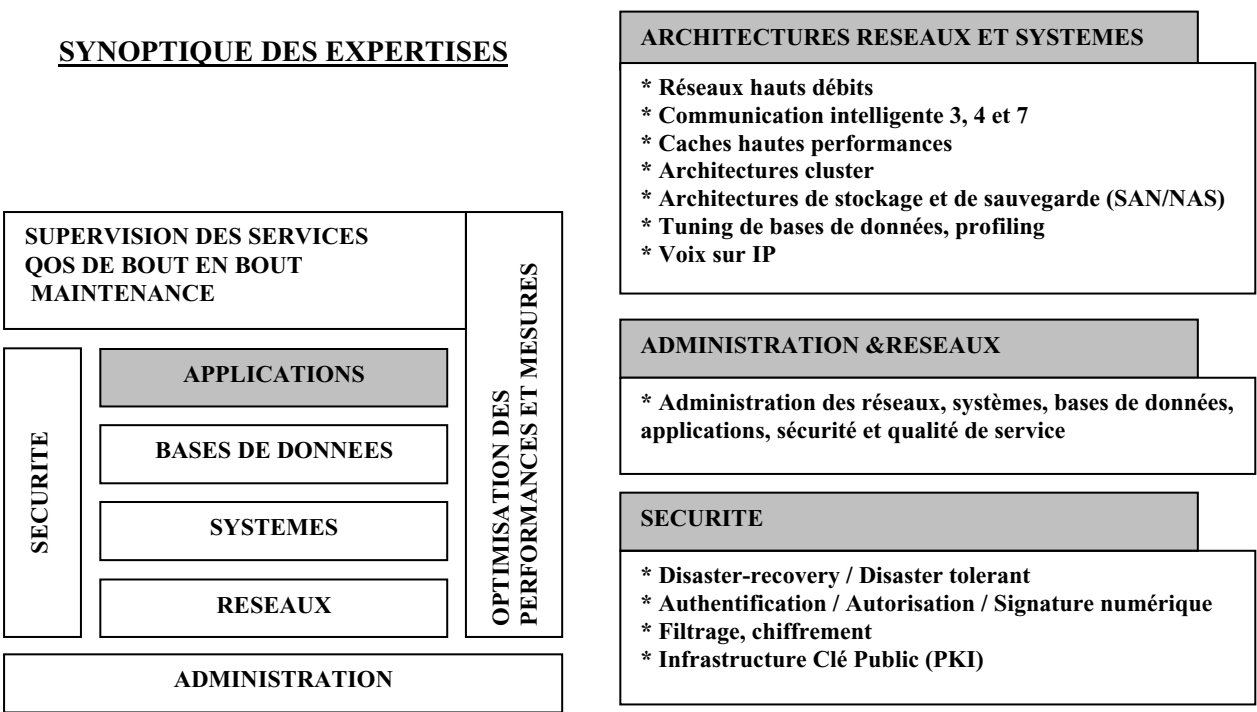
5.4 Prestations de services

La complexité et l'hétérogénéité des composants d'infrastructure (équipements et progiciels) et des progiciels d'application ont conduit le secteur à se structurer par types de prestations fournies : de grands prestataires généralistes (les cinq premiers représentent 25% du chiffre d'affaires du secteur), un très grand nombre de prestataires généralistes (sociétés de taille moyenne), des prestataires spécialisés (réseau, Web design, etc.) et enfin des intégrateurs d'infrastructures.

6. Approches commerciale et technique et activités actuelles de IB Maroc.Com

Compte tenu de ses compétences, IB Maroc.Com conçoit sa stratégie autour d'un positionnement sur toutes les composantes principales de la construction d'un système d'information, en tant qu'intégrateur global d'infrastructures critiques, performantes et sécurisées. Toutefois, son intervention ne touche pas les logiciels applicatifs qui sont de la compétence des SSII.

La figure suivante présente une vue synthétique des composantes de l'offre de produits et de services de IB Maroc.Com :



6.1 L'analyse et la conception de l'infrastructure du système d'information

Tenant compte des besoins du client, de ses contraintes organisationnelles et de sa structure existante, la société analyse de manière précise les points qui conditionne la pertinence des solutions à proposer pour la conception et l'évolution de son système d'information. Cette phase s'étend à la conception :

- D'architectures systèmes et de bases de données (prise en compte des applications hébergées, des évolutions potentielles, de la réactivité et de la continuité des systèmes : décisionnels ou transactionnels, des serveurs de messagerie ou d'accès à Internet...) ;
- De configurations réseaux nationales et internationales;
- D'architectures de stockage et de sauvegarde, dont le modèle organisé autour de l'unité centrale évolue vers les architectures organisées à partir des données : technologie SAN, NAS, intégrité et garantie de stockage et d'ininteruption, interopérabilité et connexions universelles aux mondes informatiques divers (propriétaires, Unix...)....

6.2 L'intégration et le déploiement des infrastructures sécurisées

Cette phase est abordée à travers :

- La réalisation de tests dont l'objectif est de confirmer la pertinence de la solution proposée : tests comparatifs, benchmarks applicatifs, tests d'interopérabilité, tests d'intégration hétérogène...
- L'intégration de la solution : assemblage des systèmes, simulation d'environnement client, diagnostics, paramétrage environnement système, paramétrages applicatifs, tests I/O, pré-installation des masters.
- Le déploiement, opéré dans le cadre d'une structure de projet qui définit la méthodologie de déploiement et la synchronisation des intervenants. La société garantit le suivi du planning et élabore un plan d'assurance qualité en faveur de son client. Cette approche rassure le client sur la gestion des risques du projet.

6.3 L'administration globale

La complexité grandissante des réseaux de systèmes d'information des entreprises, devant fonctionner sans interruption, induit pour les plus importantes d'entre elles un risque de lourdes conséquences en cas de panne.

IB Maroc.Com propose à ses clients une forme d'intervention - l'administration centralisée - qui consiste en l'étude et la mise en place de plate-formes d'administration et de supervision centralisées ou distribuées, gérant de manière interactive, avec les fonctionnalités suivantes: capacity planning - qualité de service - customer network management - help desk (gestion des incidents) - refacturation - tableaux de bords de pilotage, tous les éléments constitutifs du système d'information (réseaux, systèmes, bases de données, applications).

6.4 Le remarketing

S'inspirant de la réussite de cette activité au niveau de IB Group.Com, IB Maroc.Com propose des formules de rachat d'équipements aux clients soucieux d'optimiser la gestion de leurs ressources, en tenant compte de l'évolution technologique et du rythme d'obsolescence qui en résulte.

Cette activité, consiste en la valorisation des parcs clients obsolètes en vue de leur rachat et leur remplacement par des parcs de nouvelle génération au profit de ces mêmes clients. Il s'agit aussi de la vente de systèmes reconditionnés et de remise à niveau des systèmes.

Etant complémentaire de l'activité des constructeurs, le remarketing bénéficie du support de ces derniers. IB Maroc.Com tire profit des possibilités de rachat de stocks en collaboration avec ses partenaires constructeurs.

Le volume d'affaires de cette branche d'activité reste relativement modeste; IB Maroc.Com procure à ses clients essentiellement du gros matériel (principalement des serveurs) dont le rythme d'obsolescence est plus lent que celui des PCs par exemple.

6.5 La maintenance

IB Maroc.Com a acquis une expertise confirmée dans l'intégration et la maintenance de grands systèmes dont les principales références restent Sun et Compaq. Comme la politique commerciale de la société répond à une logique de récurrence des prestations, IB Maroc.Com s'attelle à étendre ses contrats d'intégration en contrats de maintenance dès la fin de la période de garantie. Cette approche lui permet la sécurisation d'un chiffre d'affaires récurrent en maintenance, pour l'exercice 2001/2002, de 20 MDH.

7. Les activités en développement

L'évolution actuelle de IB Maroc.Com est basée sur une stratégie d'anticipation qui trouve sa motivation dans l'évolution continue des besoins des entreprises marocaines en systèmes d'information ouverts et la croissance corrélative nécessaire en matière de capacité de stockage, de dispositifs de sécurité et de gestion optimisée des ressources et des performances des systèmes.

S'inspirant de l'expérience de IB Group.Com dans le développement de ces activités, IB Maroc.Com mettra en place dans un délai variant entre 12 et 18 mois, au profit de la clientèle grands comptes, les services de disaster recovery et de télé-supervision et de sécurité.

Dans ce sens, un inventaire des besoins actuels et potentiels de la clientèle de IB Maroc.Com est lancé. Il lui permettra d'adapter rapidement son offre, éprouvée sur le marché européen par IB Group.Com, aux particularités du marché national.

7.1 Le back-up / Disaster recovery

La complexité croissante du système d'information de l'entreprise et la multiplication progressive des connexions avec des systèmes externes (banques, fournisseurs, clients...), augmentent considérablement les flux informationnels traités. IB Maroc.Com proposera à ces clients d'assurer par ses propres moyens la sauvegarde continue de leurs données, leur épargnant ainsi le coût nécessaire au déploiement d'un dispositif de back-up performant et à sa gestion. Le lancement de cette branche d'activité est prévu pour le 1^{er} semestre 2002.

7.2 La télé-supervision

IB Maroc.Com développe actuellement un centre de télé-supervision qui doit offrir une prestation de suivi à distance, proche de l'administration centralisée. La télé-supervision traite les problèmes de réseaux et de serveurs, les pannes matérielles étant réparées par les équipes d'intervention sur site.

Ce système permet grâce à la supervision en temps réel et les comptes rendus de gestion, de surveiller le fonctionnement du système d'information et de proposer les possibilités d'optimisation.

Un tableau de bord personnalisé comportant des indicateurs de performance, de disponibilité et d'intégrité du système d'information, peut être édité régulièrement pour le suivi et l'assistance des clients.

Dans un premier temps, IB Maroc.Com assurera la sous-traitance en faveur des clients auxquels IB Group.Com assure l'administration de l'infrastructure informatique. Une fois que le centre de télé-supervision est intégralement rapatrié (second semestre 2001), IB Maroc.Com sera en mesure d'offrir ce service à ses propres clients de plus en plus sensibles à la complexité croissante de leurs systèmes d'information et aux coûts générés pour leur gestion et leur sécurisation.

7.3 La sécurité

Les multiples connexions et l'ouverture d'un système d'information mettent en jeu son intégrité et le secret des informations (confidentialité, brevets industriels, opérations bancaires...) et leur transmission, notions stratégiques pour l'entreprise.

A travers sa filiale XP Conseil Maroc, IB Maroc.Com est en mesure d'évaluer les risques et les menaces internes et externes auxquelles est exposé le système d'information, de déterminer le plan d'assurance sécurité et de déployer les solutions en termes de fonctions et mécanismes.

L'activité sécurité est un des axes majeurs de la stratégie actuelle de développement du groupe IB Group.Com. La sécurité étant un paramètre qui est étudié chaque fois que le système d'information s'apprête à subir une évolution, IB Group.Com s'est fixé comme objectif d'accompagner ces mutations en proposant des solutions de sécurisation optimales.

Le Groupe a par exemple conçu et mis en place le dispositif de sécurité du portail Internet LibertySurf, qui doit pouvoir filtrer des débits très importants (plusieurs gigabits / seconde) et des millions d'utilisateurs.

IB Maroc.Com sensibilise ses clients à l'importance de la sécurisation et entend associer l'expérience du Groupe à ses propres compétences pour anticiper la phase de mise en œuvre.

8. Axes de développement futur

8.1 Le financement

C'est un module de location présenté sous plusieurs formes évolutives se basant sur la maîtrise des paramètres suivants :

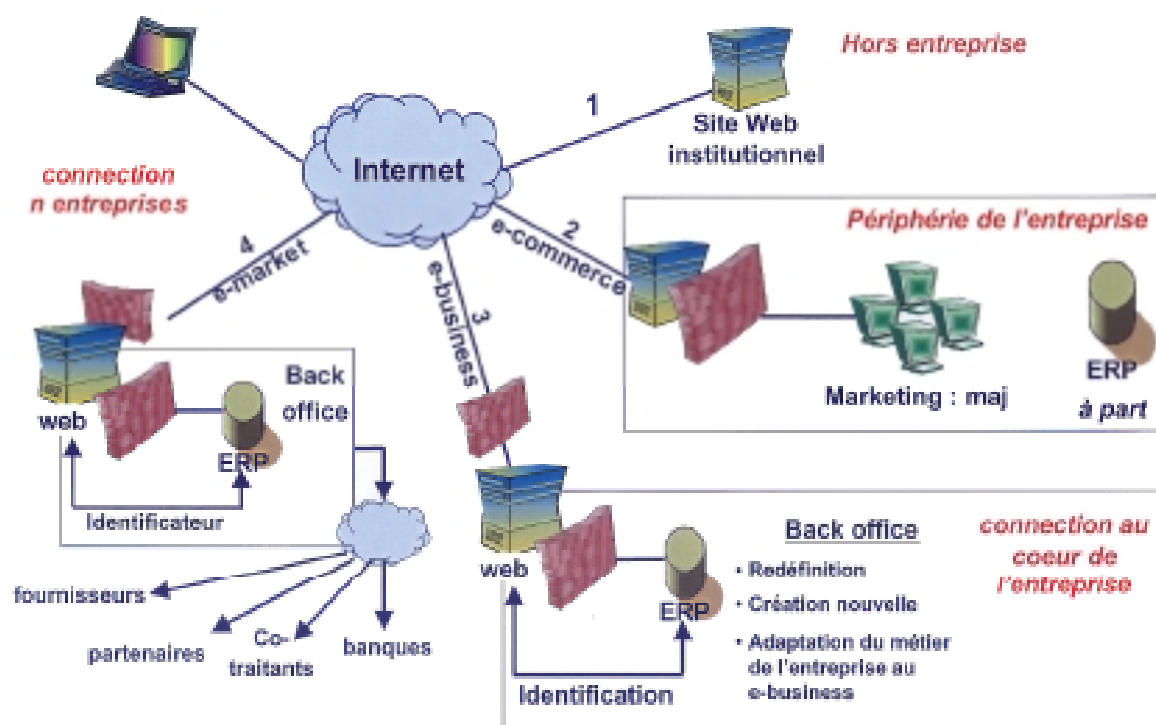
- La connaissance des parcs matériels des clients dans le but d'optimiser leur évolution ou leur renouvellement en fonction des besoins,
- Le suivi, la localisation et la détermination des coûts par utilisateur, nécessaires pour assurer une rotation du parc informatique selon leurs contraintes budgétaires,
- La valeur du parc locatif et son évolution dans le temps afin de simuler les meilleures opportunités d'évolution (adéquation entre encours financier / valeur du marché / nouvel investissement / performance et coût de maintenance et le besoin du client).

8.2 Activités potentielles dues à la croissance des besoins en matière de systèmes d'information suite à la webisation de l'économie

Les nouveaux systèmes d'information sont de plus en plus globaux et structurants pour les entreprises, tant en leur propre sein qu'en ce qui concerne leurs relations avec les fournisseurs et clients. Les progiciels de gestion intégrés s'élargissent progressivement vers les systèmes d'information concernant la chaîne logistique (SCM : Supply Chain Management) et ceux de la relation avec le client (CRM : Customer Relation Management). Dans les deux cas, il s'agit d'applications du type « extended entreprise applications ».

Aucun secteur d'activité n'est épargné par l'extension et l'interpénétration des systèmes informatiques, qui constituent l'infrastructure de l'économie connectée. Celles-ci sont rendues possibles par la qualité des systèmes de communication actuels (bande passante disponible auprès des opérateurs de télécommunications) et par les performances des équipements des réseaux (routeurs, commutateurs de divers types). La vitesse de pénétration des nouvelles applications informatiques varie toutefois selon les secteurs : les entreprises de télécommunications, les banques et les assurances et les sociétés de distribution sont pour l'instant les plus consommatrices d'infrastructures et de services associés.

La webisation des systèmes informatiques des grandes entreprises est destinée à s'approfondir à partir des premières applications de type « site web » qui ont été mises en œuvre durant les dernières années. Le schéma suivant présente un des scénarii acceptés pour la pénétration progressive de la connectivité dans les systèmes d'information :



Un indicateur des besoins des entreprises dans ce domaine est la croissance attendue des services informatiques liée à l'Internet. Notons dans ce contexte que le processus de webisation mentionné devra impérativement composer avec plusieurs couches d'applications de type historique (legacy – mainframe, mini) et que de nombreux chantiers dans les entreprises devraient concerner des webisations partielles, mais de plus en plus ambitieuses :

- webisation d'applications client-serveur ;
- webisation d'application sur systèmes centraux ;
- webisation globale du système d'information (portail d'entreprise...).

Dans ce contexte, les besoins principaux des grands clients en matière de système d'information apparaissent les suivants :

- redimensionnement et rationalisation des infrastructures actuelles, en améliorant leurs performances et leur disponibilité, tout en maintenant un temps de déploiement rapide ;
- réalisation de passerelles avec les systèmes existants ;
- sécurisation des solutions en intégrant les dernières technologies disponibles ;
- gestion de l'évolution de l'ensemble de la plate-forme tout en maîtrisant les coûts.

L'ensemble se produisant dans un contexte de pénurie de personnel qualifié.

La webisation de l'économie d'entreprise est ainsi le moteur principal de l'évolution accélérée de certaines des dépenses d'équipements informatiques. Ainsi, le marché des équipements de haut de gamme, dont on sait qu'ils sont le plus affectés par la webisation, croît sensiblement plus vite que le marché dans son ensemble. En outre, la croissance en volume la plus forte est observée pour les nouvelles capacités de stockage installées chaque année, qui sont rendues nécessaires par les applications mettant en jeu l'Internet et les ERP (Entreprise Ressource planning) en particulier.

9. Clients de IB Maroc.Com

9.1 Typologie de la clientèle

IB Maroc.Com a développé son savoir-faire en accompagnant des grands comptes marocains présents dans les importants secteurs de l'économie nationale. Le positionnement adopté par IB Maroc.Com auprès de ses clients est celui d'un prestataire global ayant l'expertise de toutes les composantes de l'infrastructure des systèmes d'information. Pour le client, IB Maroc.Com est un interlocuteur unique qui lui garantit une cohérence de l'intégration des différentes briques technologiques de son système.

Les principaux clients concernent les secteurs de la Télécommunication (y compris Internet), de la finance (banques, assurances...), de l'industrie, de la distribution et du transport, des services publics et de l'Administration.

L'Administration et les services publics représentent 20% du chiffre d'affaires, le secteur privé générant les 80% restant.

Les principales références de IB Maroc.Com sont les suivantes :

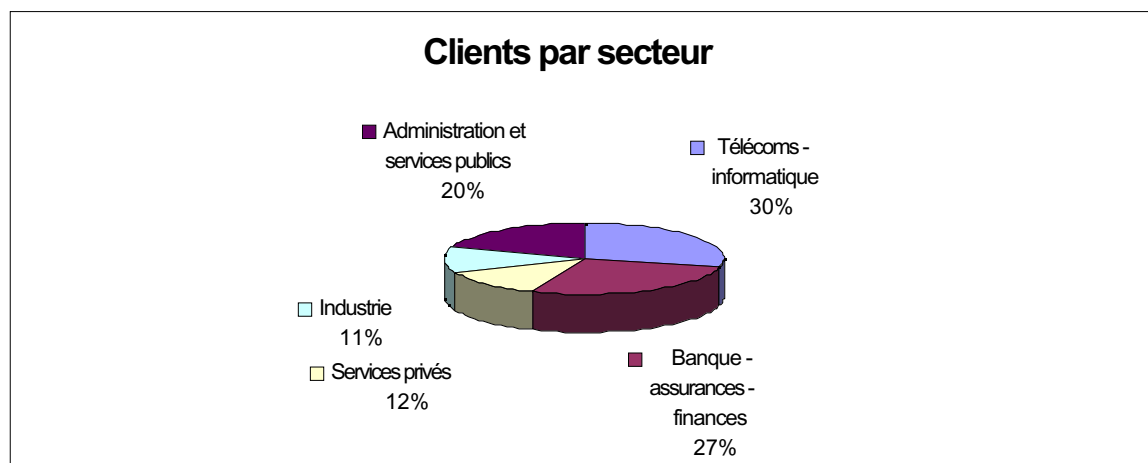
Télécommunications : Atento, Ericsson, Maroc Télécom, Méditelcom, Motorola, Nokia ...

Banque – Assurance - Finances : ABN Amro, Al Wataniya, BMCE Capital, Bourse de Casablanca, Crédit du Maroc, Wafabank..

Industrie : Aventis, Lafarge, Thomson, Unilever...

Services : DHL, PricewaterhouseCoopers, Sema Group...

Administration et services publics : Direction des Impôts, Ministère des Finances, Ministère de l'Habitat, Ministère de l'Intérieur, Office National des Chemins de Fer du Maroc, Office National des Aéroports, CNSS, Météorologie Nationale, Office National de l'Eau Potable, Office National de l'Electricité, Office National des Pêches...



Répartition des clients par secteur d'activité à la fin de l'exercice 2000-2001

Le secteur des télécoms et de l'informatique (services et matériel) a contribué à hauteur de 30% du chiffre d'affaires de l'exercice 2000-2001, suivi par le secteur des banques-assurances-finances avec 27%. Cette situation s'explique par la maturité relative de ces deux secteurs en terme de niveau et de rythme d'intégration des outils et de systèmes informatiques. IB Maroc.Com intervient dans ce processus d'intégration nécessitant la mise en place préalable d'infrastructures efficaces afin d'accueillir les applications de gestion de ces entreprises et de déployer les réseaux pour la circulation de leurs données. L'importance de ces flux de données mobilise par ailleurs des structures de stockage dont IB Maroc.Com représente les plus grands constructeurs mondiaux.

Par ailleurs, plusieurs unités de l'Administration marocaine ainsi que des établissements de service publics se dotent de moyens informatiques plus adaptés à leurs besoins. Certains, à l'image de l'Administration des Douanes, commencent à investir même dans le développement de liens dynamiques avec le public et les professionnels grâce à Internet.

IB Maroc.Com s’est constituée des références et une connaissance des moyens du secteur public qui lui ont permis d’avoir une vision globale de l’évolution des besoins de ce secteur. Cette vision inspire l’entreprise dans sa démarche commerciale basée sur l’anticipation.

IB Maroc.Com focalise, à ce jour, sa politique commerciale sur la clientèle grands comptes (privés et publics) en raison de l’importance de ses besoins et du potentiel de services récurrents.

9.2 Délai de crédit clients

Les délais contractuels de paiement établis avec l’administration publique sont de 90 jours. Les clients du secteur privé doivent régler leurs factures après un délai moyen de 60 jours.

A la fin de l’exercice 2000-2001, le délai clients effectif(*) calculé est ressorti à 167 jours/Chiffre d’affaires dû essentiellement à des retards de paiement générés par les clients du secteur public.

9.3 Chiffre d’affaires sur 2 années

La ventilation du chiffre d’affaires des 2 dernières années par activité est présentée dans le tableau ci-dessous :

Branche d’activité	1999/2000	%	2000/2001	%
Produits	52 672 962	82%	107 651 338	85%
Services	11 907 368	18%	19 506 552	15%
Total	64 580 328		127 157 890	

Les produits regroupent les activités intégration de solutions et le déploiement de réseaux. Tandis que les services comprennent la maintenance et le conseil.

Le carnet de commandes fermes pour l’exercice suivant 2001-2002 est arrêté, à fin mars 2001, à 38.000.000 DH. Le montant des commandes dont la probabilité de réalisation est très importante, est estimé à 20.000.000 DH.

L’émergence de nouveaux marchés motive IB Maroc.Com, forte de l’expertise acquise avec les grands comptes internationaux installés au Maroc et locaux, à étendre sa présence sur l’ensemble du Maghreb ainsi que sur l’Afrique francophone.

L’exportation n’a pratiquement démarré qu’au cours du dernier exercice (2000-2001). Pour cet exercice, les prestations offertes aux marchés extérieurs ont constitué 10% du chiffre d’affaires principalement vers la France. Une proportion qui prévoit d’augmenter dans les années à venir, IB Group.Com entend considérer sa filiale marocaine comme un portail vers les marchés de l’Afrique.

L’analyse des créances douteuses est exhaustive et leur provisionnement est arrêté au cas par cas. Pour l’exercice 2000/2001, les créances douteuses ont totalisé un montant de 363 KDH provisionnées à hauteur de 182 KDH. Au 31 mars 2000, les créances douteuses totalement provisionnées se sont établies à 51 KDH.

10. Fournisseurs - partenaires

IB Maroc.Com a développé une relation soutenue avec les principaux fournisseurs de technologie tout en préservant son indépendance. Ces relations se traduisent par des agréments dits «directs», qui nécessitent des niveaux de certification technique de premier plan. IB Maroc.Com possède les niveaux d’agrément et de certification parmi les plus complets du marché marocain.

(*) Délai clients = Créances clients * 360 / Chiffre d’affaires (TTC), le chiffre d’affaires de IB Maroc.Com comporte une partie facturée hors taxes de 30.477 KDH pour l’exercice 2000/2001 (due au régime fiscal de certains clients).

10.1 Principaux agréments avec les constructeurs d'infrastructures de réseaux et de systèmes

Les partenariats d'IB Maroc.Com avec les principaux fournisseurs des infrastructures de réseaux et de systèmes, ainsi que les principaux fournisseurs de solutions pour le e-business, est une garantie de pérennité et de haut niveau de technologie.

Pour l'infrastructure de réseaux, Cisco constitue un partenaire de référence pour lequel IB Maroc.Com assure aussi la maintenance.

Les infrastructures de stockage et de sauvegarde prennent un rôle de plus en plus important, compte tenu de l'explosion du volume de données à traiter, et du rôle essentiel de celles-ci dans le système global d'information. IB Maroc.Com est partenaire stratégique des sociétés : Compaq StorageWorks, IBM Enterprise Storage Server, etc.

Dans le domaine des infrastructures de systèmes serveurs de haut de gamme, les partenaires portent sur les niveaux d'agrément les plus élevés relatifs aux informatiques d'entreprise, et sont Sun, IBM, HP et Compaq.

10.2 Principaux agréments avec les éditeurs

Pour l'administration des systèmes et réseaux, BMC software, Computer Associates, HP openView, IBM, Network associates et Optimal Networks.

Pour les architectures de logiciels systèmes, IB Maroc.Com bénéficie de l'agrément de Microsoft, Oracle, Veritas et Legato Systems.

Pour les logiciels de sécurité du système d'information, les partenaires sont Internet Security Systems, CheckPoint, Trend micro, MatraNet et Cisco.

10.3 Volume des achats et délai de paiement

En terme de volume d'affaires, Compaq suivi de Sun Microsystems restent les fournisseurs les plus importants de la société, et constituent plus de 90% de ses équipements serveurs.

Ces deux fournisseurs sont réglés après 60 jours. Compaq accorde toutefois un rabais pour un paiement avant terme d'au moins 15 jours.

A la fin de l'exercice 2000-2001, le délai fournisseurs effectif^(*) calculé est ressorti à 174 jours/Achats.

11. Marché et concurrence

Au Maroc, les secteurs les plus consommateurs de gros systèmes d'information et précurseurs en matière d'utilisation des technologies de l'information demeurent le secteur financier et celui des Télécom. Le troisième plus important acteur est l'Administration qui tend à améliorer ses infrastructures informatiques.

Le secteur secondaire marque au Maroc un retard certain comme le montre une étude réalisée par le Ministère du Commerce et de l'Industrie en janvier 2000. Sur les 4 400 sociétés du secteur industriel ayant fait l'objet de cette enquête, soit 70% de l'ensemble des sociétés recensées, 57% déclarent ne jamais utiliser l'informatique ou les technologies de l'information. Sur les 1 895 restantes, 20% des sociétés de ce secteur sont équipées de réseau local et 9% de réseau distant. De même, 22% des sociétés industrielles disposent d'un mini-ordinateur et 4% disposent d'un mainframe.

^(*) Délai fournisseurs = Dettes fournisseurs * 360 / Achats (TTC), les achats de IB Maroc.Com comporte une partie importée de 65.405 KDH pour l'exercice 2000/2001 qui n'est pas soumise à la TVA.

Dans la tranche haute du secteur (chiffre d'affaires supérieur à 20 MDH), 33% des sociétés possèdent un mini-ordinateur et 7% un mainframe. 38% des sociétés sont dotées d'un réseau local et 19% d'un réseau distant.

Il n'existe pas à notre connaissance sur le marché marocain de données fiables, exhaustives par métier dans le domaine des technologies de l'information. Dans le cadre du contrat progrès élaboré par l'APEBI (Association des Professionnels des Technologies de l'Information), le marché domestique des technologies de l'information hors télécommunication est estimé à 3 540 millions de dirhams dont 350 millions pour les logiciels, 1 120 pour les services, 50 millions pour le téléservice et 2 020 millions de dirhams pour le matériel. Cette dernière rubrique regroupe aussi bien les PCs et autres matériels (photocopieurs, fax,...) que les mini-ordinateurs et gros serveurs.

Les taux de progression du secteur, estimé par l'APEBI dans le cadre d'un scénario neutre, serait de 15% par an. Il pourrait être augmenté selon la même association à un niveau entre 20% et 25% par an dans une optique volontariste.

Selon IDC, les dépenses informatiques totales dans le monde constituent 830 milliards USD dont 91 milliards USD sont constitués d'infrastructures (serveurs et stockage).

Le cœur de métier de IB Maroc.com est orienté vers les infrastructures serveurs et stockage. Cette rubrique constitue près de 70% du chiffre d'affaires hors service de la société.

En transposant la part des infrastructures dans les dépenses informatiques au niveau mondial à celle qui pourrait exister au Maroc, les dépenses relatives à cette rubrique seraient au Maroc de 429 millions de dirhams. La part de marché de IB Maroc.Com serait alors de 17,3%.

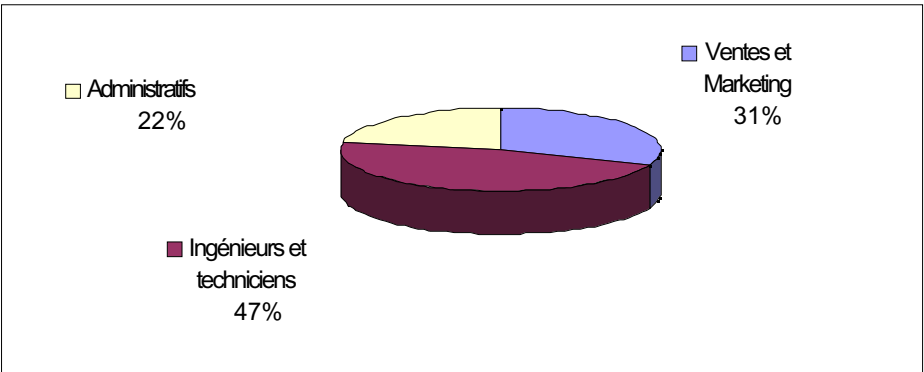
Le principal concurrent de IB Maroc.Com est IBM. Ce dernier propose des activités et services similaires tout en demeurant mono-constructeur. IB Maroc.Com a choisi de proposer aussi bien des produits IBM que des produits Compaq, Sun, HP ou autres en fonction des possibilités, du rapport fiabilité/prix et des contraintes de sa clientèle. D'autres sociétés concurrencent IB Maroc.Com sur des métiers précis, à titre d'exemple SBS, Munisys dans l'intégration, et Intelcom, CBI dans les réseaux.

12. Moyens humains et organisationnels

L'évolution et la répartition des effectifs de IB Maroc.Com à la clôture des trois derniers exercices se présentent comme suit :

	31 mars 1999	31 mars 2000	31 mars 2001
Cadres supérieurs	5	6	7
Cadres	10	18	27
Employés	27	26	34
Occasionnels	-	-	-
Total	42	50	68

Par fonction, l'effectif compte 32 ingénieurs et techniciens, 21 en force de vente et marketing et 15 administratifs.



Répartition des effectifs par fonction principale

La société est implantée dans les deux principales villes du Maroc : Casablanca où se situe le siège social, la direction commerciale et financière ainsi que le local abritant les stocks, et Rabat qui dispose d’une direction technique et d’une agence commerciale pour la gestion des administrations.

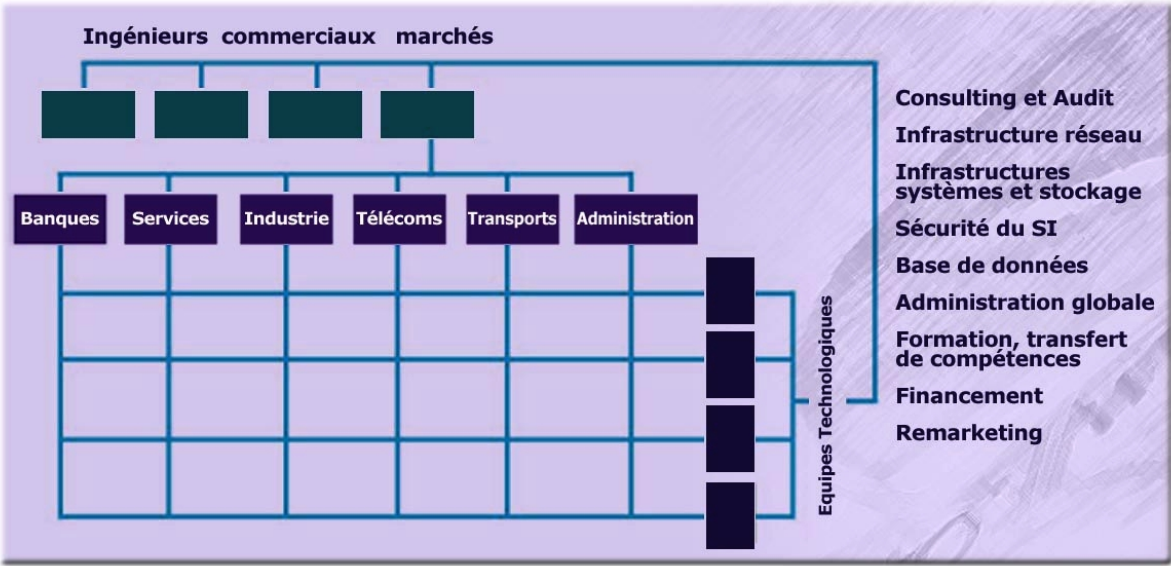
IB Maroc.Com a adopté une structure bâtie sur quatre pôles :

- Le pôle commercial (M. Med. ALAOUI) a permis à IB Group.Com de devenir un partenaire connu des plus grands comptes du pays. Il s’appuie sur le pôle projets et avant vente pour proposer aux clients les solutions adéquates à leurs besoins.
- Le pôle technique projets et avant vente (M. A. EL YOUSSEFI) est formé d’ingénieurs spécialisés par métier (UNIX, NT, Réseau,...). Les différents ingénieurs ont une fonction de superviseurs de projets. En effet, ils sont présents dès la prospection pour aider les commerciaux dans la mise en place de leurs offres.
- Le pôle technique après vente (M. F. GHAZI) est constitué de 15 collaborateurs. Ceux-ci se destinent à servir les clients ayant conclu des contrats de maintenance avec IB Maroc.Com. L’équipe de ce pôle est répartie selon les produits et les prestations de la société pour répondre aux requêtes des clients selon la nature du contrat conclu.

Ces trois pôles sont coiffés par M. P. CAHEZ, le nouveau Directeur Général chargé du développement.

- Et la Direction Administrative et Financière (Mme B. ESSABRI) qui a été créée suite à l’évolution importante du volume d’affaires de IB Group.Com et aux recrutements nécessaires qui ont accompagné ce développement depuis deux années.

Dans l’objectif d’une plus grande réactivité vis à vis des exigences évolutives de sa clientèle, IB Maroc.Com fait migrer sa structure vers une organisation matricielle orientée vers le marché. Celle ci se matérialise par la constitution d’équipes de projets représentant les compétences relatives à toute la gamme de prestations offertes.



L'organisation cible de IB Maroc.Com

Un comité de qualité a été institué au sein de IB Maroc.Com, il a pour mission d’améliorer les performances de la société et d’installer un climat propice pour les collaborateurs. Ce comité est constitué de membres permanents représentant les différents pôles ainsi que des membres invités de façon à faire participer l’ensemble du personnel. Pour atteindre ses objectifs, le comité a mis en place de nouvelles procédures telles que la création de documents normalisés, des analyses statistiques, etc.

IB Maroc.Com dont l'effectif est constitué d'ingénieurs, de techniciens et de commerciaux spécialisés est consciente de l'importance de la mise en place d'une politique de gestion des ressources humaines à même d'encourager la fidélisation des collaborateurs. Dans le contexte actuel de l'attrait que constituent d'autres marchés pour les compétences marocaines, IB Maroc.Com investit dans la formation et le perfectionnement de ses cadres et alloue 1,0% du chiffre d'affaires dans ce sens. Pour l'exercice 2001/2002, la société prévoit de porter ce taux à 2,5%.

Le rythme des recrutements ainsi que l'octroi de primes d'objectif ont induit une augmentation importante de la masse salariale qui est passée de l'exercice 1999/2000 à l'exercice 2000/2001, de 10 301 KDH à 15 607 KDH.

L'octroi des primes d'objectif distribuées trimestriellement est défini par un système d'évaluation qui repose sur l'appréciation du supérieur hiérarchique. Les critères d'évaluation de la performance sont déterminés pour chaque direction. Les directeurs sont à leur tour appréciés par le président du Directoire.

13. Moyens techniques

IB Maroc.Com dispose d'un centre de maintenance à Casablanca, Rabat, Agadir, Tanger et bientôt à Fès. Le centre de maintenance consiste en un local de support, un lieu de stockage de pièces détachées, un atelier de réparation et une bibliothèque technique.

Pour la clientèle qui a signé un contrat de maintenance, IB Maroc.Com met à sa disposition un centre d'appels rattaché à la direction et logé à Casablanca. L'appel du client est aiguillé pour être pris en charge selon la nature de sa requête.

IB Maroc.Com traite aujourd'hui plus de trois cents appels par mois répartis sur les différentes régions du Maroc. Sa base Hotline recense quatre cents clients, six cents serveurs de différentes configurations, et près de quatre mille terminaux, micro-ordinateurs et périphériques.

14. Politique d'investissement

En dehors du matériel acheté en anticipation de la création de son centre de Disaster recovery et des éventuelles croissances externes à venir, IB Maroc.Com ne réalise pas d'investissement important en biens corporels ou incorporels. Les principaux investissements en biens corporels concernent du matériel informatique (906 KDH pour l'exercice 2000/2001), du mobilier de bureau et des agencements nécessaires à l'activité courante. Ces investissements informatiques sont maîtrisés et représentent un montant stable proportionnel aux effectifs recrutés.

La société prévoit dans le cadre de son développement de transférer son siège social et ses centres techniques dans de nouveaux locaux qui seront occupés en location, pour un montant mensuel de 260 KDH, courant l'exercice 2001/2002.

SITUATION FINANCIERE DE IB Maroc.Com

1. Analyse du résultat

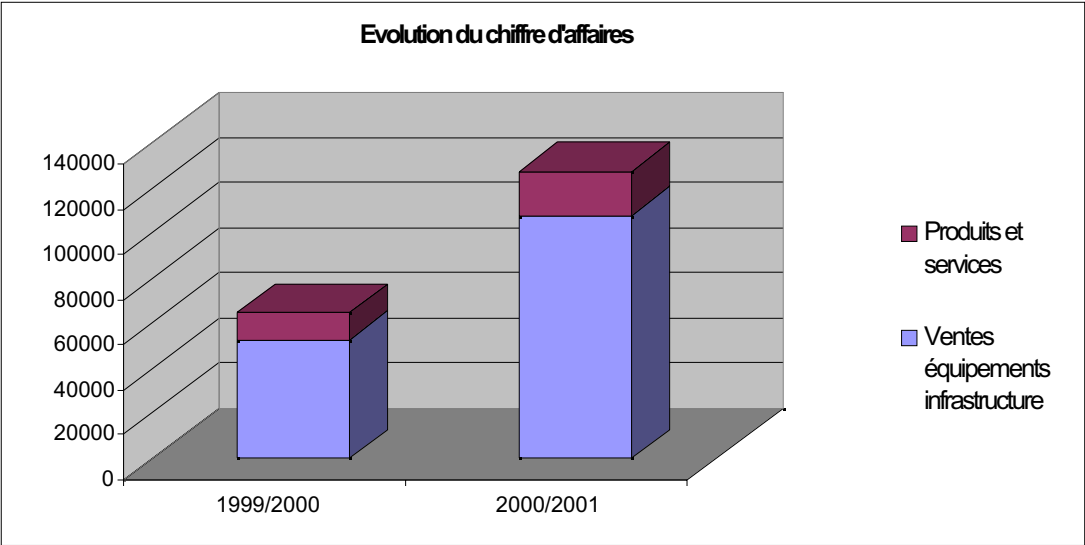
Suite à l'absorption en mars 1999 de IB Sud par Digitem donnant naissance à la société actuelle IB Maroc.Com, il a été décidé statutairement que l'exercice fiscal de celle-ci s'étale du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante. Cette résolution s'accommode avec les conditions d'intégration comptable de IB Group.Com. Par conséquent, l'exercice entamé le 1^{er} janvier 1999 a été clos le 31 mars 1999.

Etat des Soldes Intermédiaires de Gestion (En KDH)		1999/2000	Evolution	2000/2001
Chiffre d'affaires		64 580	96,9%	127 158
	Ventes d'équipements	52 673	104,4%	107 651
-	Achats revendus d'équipements	42 485	107,0%	87 916
=	Marge brute sur vente (équipement d'infrastructure)	10 188	93,4%	19 735
+	Production de l'exercice	11 907	63,8%	19 507
	*Vente de biens et services	11 907	63,8%	19 507
	*Variation de stocks de produits			
-	Consommation de l'exercice	7 928	49,4%	11 869
	*Achats consommés matières et	886	404,6%	4471
	*Autres charges externes	7 042	5,1%	7 398
=	Valeur ajoutée	14 167	93,2%	27 373
	% chiffre d'affaires	21,9%		21,5%
+	Subventions d'exploitation			
-	Impôts et taxes	298	12,1%	334
-	Charges de personnel	10 301	51,5%	15 607
=	Excédent brut exploitation	3 568	220,4%	11 432
	% chiffre d'affaires	5,5%		9,0%
+	Autres produits d'exploitation			
-	Autres charges d'exploitation			
+	Reprises d'exploitation	1 684	89,0%	3 182
-	Dotation d'exploitation	1 188	88,8%	2 243
=	Résultat d'exploitation	4 064	204,4%	12 371
	% chiffre d'affaires	6,3%		9,7%
+	Résultat financier	-689	-360,8%	-3 175
	% chiffre d'affaires	-1,1%		-2,5%
=	Résultat courant	3 375	172,5%	9 196
	% chiffre d'affaires	5,2%		7,2%
+	Résultat non courant	-112	1256,3%	1 295
	% chiffre d'affaires	-0,2%		1,0%
=	Résultat avant impôts	3 263	221,5%	10 490
-	Impôts sur les résultats	1 094	183,0%	3 097
=	Résultat net	2 169	240,9%	7 394
	% chiffre d'affaires	3,4%		5,8%

Evolution entre l'exercice 1999/2000 et l'exercice 2000/2001 :

- Pour la nouvelle société issue de la fusion, l'exercice 1999-2000 est le premier à se dérouler sur une période annuelle définie entre le 01 avril et le 31 mars.

A fin mars 2001, le **chiffre d'affaires** a augmenté de 96,9% pour atteindre 127 158 KDH. Sa structure composée de 84,5% des produits d'intégration d'infrastructures s'est relativement maintenue.



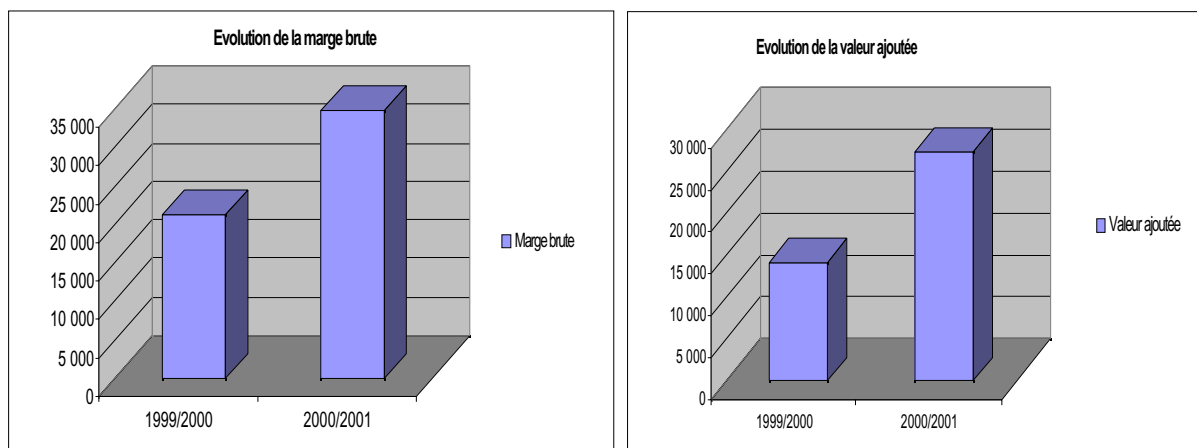
(En KDH)	1999/2000	Evolution	2000/2001
Vente d'équipements d'infrastructure	52 673	104%	107 651
Vente de biens et services	11 907	64%	19 507
Marge brute sur équipements d'infrastructure (*)	10 188	94%	19 735
Marge brute (**)	21 209	64%	34 771
Valeur ajoutée	14 167	93%	27 373

(*) Marge brute sur équipements d'infrastructure = ventes d'équipements d'infrastructure – achats revendus d'équipements d'infrastructure

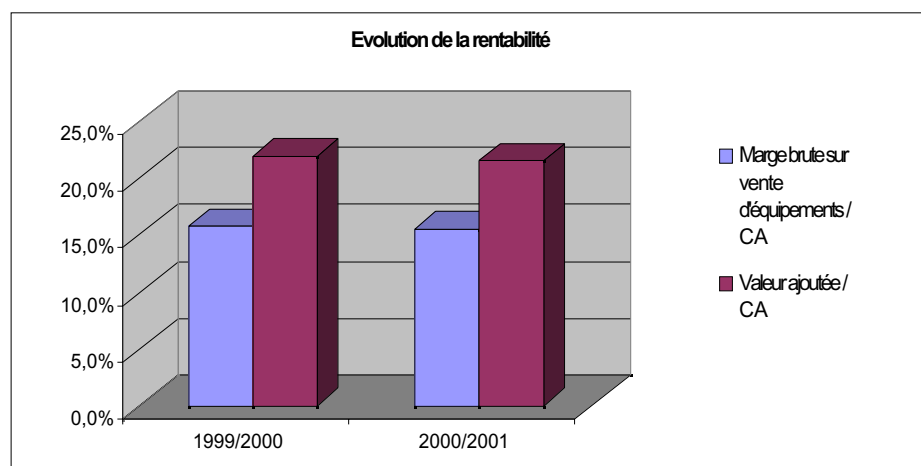
(**) Marge brute = Chiffre d'affaires - achats revendus d'équipements - achats consommés

La marge brute sur les produits d'intégration d'équipements d'infrastructures a crû de 93,7% pour s'établir à 19.735 KDH. Le rapport entre la marge brute sur des produits d'intégration d'équipements d'infrastructures et le volume de ces produits est passé de 19,34% en 1999-2000 à 18,31% en 2000-2001. Cette diminution s'explique par la baisse universelle des marges sur vente d'équipements informatiques (serveurs, routeurs...), due à la concurrence grandissante entre les fabricants.

Les ventes de services ont progressé de 11 907 KDH en 1999/2000 à 19 507 KDH en 2000/2001, affichant ainsi une croissance de 63,8%. Une partie importante de ces services, notamment ceux liés aux contrats de maintenance, suivent généralement l'installation des équipements après une période de garantie.



La valeur ajoutée s'est établie en 2000/2001 à 27 373 KDH, en progression de 93,2%, malgré une hausse des achats consommés passés cet exercice de 886 KDH à 4 471 KDH. Ce niveau de valeur ajoutée a été rendu possible grâce à l'augmentation maîtrisée des autres charges externes qui ont évolué de +5,1% et ont représenté 7 398 KDH.



Part du chiffre d'affaires (En KDH)	1999/2000	% C.A	2000/2001	% C.A
Chiffre d'affaires	64 580	100,0%	127 158	100,0%
Valeur ajoutée	14 167	21,9%	27 373	21,5%
Excédent brut exploitation	3 568	5,5%	11 432	9,0%
Résultat d'exploitation	4 064	6,3%	12 371	9,7%
Résultat financier	-689	-1,1%	-3 175	-2,5%
Résultat courant	3 375	5,2%	9 196	7,2%
Résultat non courant	-112	-0,2%	1 295	1,0%
Résultat net	2 169	3,4%	7 394	5,8%

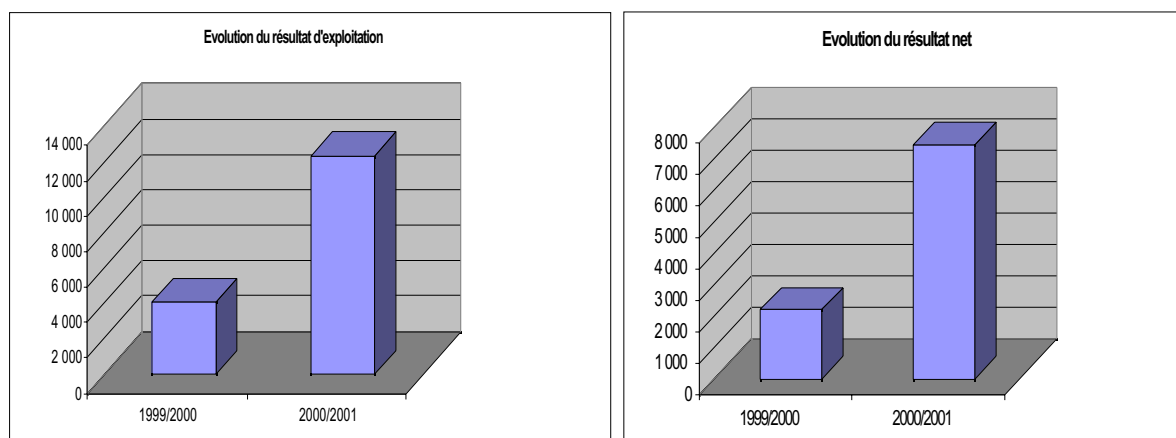
Le développement de la société s'est accompagné par un effort de recrutement et d'amélioration des conditions de rémunération. Ainsi, l'effectif de la société est passé de 50 à la fin de l'exercice 1999-2000 à 68 pour l'exercice clos le 31 mars 2001. **Les charges de personnel** de 15 607 KDH ont par conséquent progressé de 51,6%. Ils ont consommé 57% de la valeur ajoutée de l'exercice passée, par rapport à 73% pour l'exercice clos.

L'excédent brut d'exploitation s'est amélioré de 220,4% pour passer à 11 432 KDH au titre de l'exercice 2000-2001. Cette progression a porté **la marge brute d'exploitation** (Excédent brut d'exploitation / C.A) de 5,5% à 9%, soit un accroissement de 63% de cette marge. Cette amélioration s'explique par la progression des ventes de services et d'équipements d'infrastructure, accompagnée d'une maîtrise des charges d'exploitation.

Les dotations d'exploitation, 2 243 KDH pour l'exercice clos, ont augmenté de 88,9% et sont constituées à hauteur de 1 322 KDH de dotations pour l'amortissement de charges à répartir sur plusieurs exercices. Le reste étant constitué d'amortissement d'équipement acquis pour les besoins de fonctionnement de la société (622 KDH) et de provisions pour dépréciation de l'actif circulant.

En parallèle, **les reprises d'exploitation** ont enregistré une hausse de 89,0% en atteignant 3 182 KDH. Elles sont constituées de 2 584 KDH de transferts de charges à répartir sur plusieurs exercices. Ces dernières sont relatives à l'amortissement sur deux exercices d'un programme d'investissement dans la formation du personnel (ingénieurs et techniciens) sur des produits (Cisco) à commercialiser à compter de l'exercice 2001-2002, et de frais engagés dans la prospection commerciale et la communication.

Le résultat d'exploitation s'est amélioré de 204% et a atteint 12 371 KDH. Il porte la **marge d'exploitation** (résultat d'exploitation / C.A) de 6,3% à 9,7% pour l'exercice écoulé, soit une croissance de 54% de ladite marge.



Le résultat net réalisé au titre de l'exercice 2000-2001 de 7 394 KDH est en progression de 240,9%, malgré un résultat financier négatif de 3 175 KDH. Ce dernier est essentiellement généré par un déficit de change de 1 527 KDH, et un coût de financement des lignes bancaires de 1 283 KDH. Les reprises non courantes, transferts de charges d'un montant de 1 434 KDH concernent essentiellement des reprises de provisions pour investissement totalisant un montant de 1 264 KDH, récupérées conformément aux dispositions légales.

L'évolution du résultat net de l'exercice 2000-2001 a permis l'amélioration de 71% de la **marge nette** qui atteint 5,8% .

2. Situation bilantielle

2.1 Analyse des postes

Actif	1999-2000	2000-2001
Immobilisations en non valeurs	275 053	1 497 593
Immobilisations incorporelles	0	30 920
Immobilisations corporelles brutes	3 063 228	13 769 088
Amortissements	1 088 808	1 711 336
Immobilisations corporelles nettes	1 974 420	12 057 752
Immobilisations financières	404 825	607 769
Stocks	5 268 060	15 045 299
Clients et comptes rattachés	39 238 089	68 207 582
Débiteurs diverses	203 477	211 559
Etat débiteur	4 247 601	7 547 192
Comptes de régularisation actif	318 109	85 109
Titres et valeurs de placement	0	1 000 000
Ecart de conversion actif	1 818	490 144
Trésorerie actif	1 114 446	254 402
Total Actif	53 045 900	107 035 321

Passif	1999-2000	2000-2001
Capital social	15 520 000	16 699 300
Primes d'émission, de fusion et d'apport	0	7 665 792
Report à nouveau et réserves	-134 264	2 034 757
Résultat net	2 169 021	7 393 394
Provisions réglementées	1 264 335	0
Dettes de financement	0	0
Provisions pour risques et charges	201 818	200 000
Fournisseurs et comptes rattachés	13 259 112	51 336 099
Clients créditeurs, avances	800 304	124 937
Etat	8 340 139	13 156 338
Comptes d'associés	3 472 017	0
Personnel	779 042	801 304
Autres créditeurs	864 557	1 003 701
Comptes de régularisation passif	196 897	516 359
Ecart de conversion passif	102 507	0
Autres provisions pour risques	463 438	836 370
Trésorerie passif	5 746 977	5 266 967
Total Passif	53 045 900	107 035 321

Evolution entre l'exercice 1999/2000 et l'exercice 2000/ 2001 :

- Le **total bilan** a cru de 101,8% entre les exercices 1999-2000 et 2000-2001 pour atteindre 107 035 KDH.

A l'actif, les immobilisations en non valeurs d'un total de 1 498 KDH sont constituées à hauteur de 92% par des charges à répartir sur plusieurs exercices suite aux transferts de charges d'exploitation (amortissement sur deux exercices d'un programme d'investissement dans la formation du personnel, et de frais engagés dans la prospection commerciale et la communication).

Les **immobilisations corporelles brutes** de 13 769 KDH qui ont augmenté de 349,5% en raison de l'acquisition de l'équipement informatique nécessaire pour la mise en place du centre de disaster recovery, représentent 12,8% de l'actif contre 5,8% au cours de l'exercice précédent.

A fin mars 2001, **les stocks** ont augmenté de 185,6% pour se situer 15 045 KDH. Leur part dans l'actif est passée de 9,9% à 14,0% pour cet exercice. Cette situation s'explique par la progression de l'activité de IB Maroc.Com et par la nécessité d'avoir des stocks de sécurité pour les grands marchés.

Suite à l'évolution favorable du chiffre d'affaires, la rubrique **clients et comptes rattachés** a augmenté de 74,0%. Ce compte important qui a atteint 68 208 KDH au titre de l'exercice 2000/2001, représente 63,7% du total actif par rapport à 73,8% pour l'année précédente.

Le compte **Etat débiteur** a crû de 77,7%. D'un montant de 7 547 KDH, il constitue 7,0% de l'actif en légère baisse par rapport à 8,0% enregistré en 1999-2000. Ce compte est intégralement composé de crédit de **TVA**.

Au cours de l'exercice 2000/2001, la société a procédé à l'acquisition de **titres de placement** d'une valeur de 1 000 000 DH, représentés par des bons de caisse donnés en garantie des lignes de financement bancaires.

Au passif, **le capital social** a été renforcé de plus 7,6% à la suite d'une augmentation de capital par incorporation du compte courant de l'actionnaire principal IB Solution. Le capital social qui représente actuellement 15,6% du total passif est de 16 699 KDH. L'augmentation de capital a généré une **prime d'émission** de 7 665 KDH qui représente 7,1% du passif.

Le **résultat net** de 2001 ayant progressé de 240,9% en atteignant 7 393 KDH, a contribué à 6,9% du total des ressources.

L'évolution des **capitaux propres** au titre de cet exercice est de 92,5%. Elle a permis de maintenir la part du financement propre dans le total passif autour 32%.

Avec 51 336 KDH, la part des **créances fournisseurs** dans le total passif passe de 25,0 à 47,9%. Cette situation s'explique par l'augmentation des volumes des achats revendus d'équipements d'infrastructures et l'amélioration des délais fournisseurs.

Avec 13 156 KDH, le **compte Etat créditeur** a crû de 57,7% à fin 2001 et représente 12,2% du passif au lieu de 15,7% pour l'exercice précédent. Ce compte est constitué principalement de la **TVA à payer**, et de l'**IS** dû au titre de l'exercice 2000/2001.

2.2 Structure bilantielle

Evolution entre l'exercice avril 1999 - mars 2000 et l'exercice avril 2000 - mars 2001 :

- Le **Fonds de Roulement (FDR)**, 19 799 KDH, a augmenté de 21% en 2000-2001 grâce à une progression des capitaux permanents, à la suite de l'augmentation de capital par incorporation du compte courant de l'associé majoritaire IB Solution. L'opération a généré une prime d'émission qui a renforcé les capitaux permanents. La progression de l'actif immobilisé est essentiellement due à l'acquisition de l'équipement et du matériel nécessaire à la mise en place du centre de disaster recovery.

En DH			Variation	
	1999-2000	2000-2001	En volume	En pourcentage %
FDR	16 366 613	19 799 209	3 432 596	21,0%
BFDR	20 999 144	24 811 777	3 812 633	18,2%
Trésorerie	-4 632 531	-5 012 568	-380 037	-8,2%

En DH			Variation	
Actif	1999-2000	2000-2001	En volume	En pourcentage %
Actif immobilisé	2 654 298	14 194 034	11 539 736	434,8%
Actif circulant	49 277 154	92 586 885	43 309 731	87,9%
Trésorerie actif	1 114 446	254 402	-860 044	-77,1%
Total Bilan	53 045 898	107 035 321	53 989 423	101,8%

En DH			Variation	
Passif	1999-2000	2000-2001	En volume	En pourcentage %
Capitaux permanents	19 020 910	33 993 243	14 972 333	78,7%
Passif circulant	28 278 013	67 775 108	39 497 095	139,7%
Trésorerie passif	5 746 977	5 266 970	-480 007	-8,4%
Total Bilan	53 045 900	107 035 321	53 989 421	101,8%

- Le **Besoin en Fonds de Roulement (BFDR)** a crû de 18,2%, bien que l'actif et le passif circulant ont évolué respectivement de 87,9% et 139,7% entraînés par le développement du chiffre d'affaires de 96,9%. Le crédit fournisseurs, 75,7% du passif circulant, couvre désormais 75,2% du crédit clients contre 33,7% pour l'exercice 1999/2000. Les stocks ont cru de 185,6%, leur part dans l'actif circulant est passée au titre de l'exercice 2000/2001 de 10,7% à 16,2%.
- Au 31/03/01, les niveaux du FDR et du BFDR font ressortir une trésorerie nette négative de l'ordre de 5.012 KDH en progression de 8,2% par rapport à la trésorerie constatée à l'arrêté de l'exercice précédent.

Ratios de liquidité

- Les **stocks** ont augmenté de 185,6% par rapport à un chiffre d'affaires qui a progressé de 97%, impliquant un rallongement du délai d'écoulement des stocks^(*) de 29,4 à 42,6 jours.
- L'augmentation du **compte clients** et comptes rattachés de 74% a été moins importante que celle du chiffre d'affaires. Le délai moyen du crédit clients^(**) baisse de 222 jours à 167 jours.
- L'encours du **compte fournisseurs** qui a crû de 287% génère un délai moyen du crédit fournisseurs^(***) de 174 jours contre 109,8 pour l'exercice passé.

(*) Délai d'écoulement des stocks = Stocks * 360 / Chiffre d'affaires (TTC)

(**) Délai clients = Créances clients * 360 / Chiffre d'affaires (TTC), le chiffre d'affaires de IB Maroc.Com comporte une partie facturée hors taxes de 30.477 KDH pour l'exercice 2000/2001.

(***) Délai fournisseurs = Dettes fournisseurs * 360 / Achats (TTC), les achats de IB Maroc.Com comporte une partie importée de 65.405 KDH pour l'exercice 2000/2001 qui n'est pas soumise à la TVA.

PERSPECTIVES

1. Tendances du secteur

Le secteur financier et celui des télécoms sont arrivés au stade de « webisation de l'économie » où le monde extérieur interagit avec le cœur des systèmes d'information. Le bouleversement des architectures informatiques induit par Internet et le e-business incite les clients de IB Maroc.Com à adapter, voire reconstruire, leurs systèmes d'information pour intégrer ces nouvelles technologies et les soucis de sécurité et de performance que leurs secteurs, fortement concurrentiels, exigent.

La tendance de l'Administration se profile à partir de deux éléments : i) le Maroc semble marquer son intérêt pour le développement des technologies de l'information et de la communication, considérés comme locomotive de progrès et de création d'emplois qualifiés. ii) le souci de l'amélioration du service rendu aux citoyens est en grande partie facilité par les technologies de l'information.

Ainsi, le budget 2002 consacrerait une enveloppe budgétaire pour la réalisation de l'Administration on line et le renforcement de l'infrastructure informatique de l'Etat en même temps que le démarrage de l'externalisation de certaines tâches administratives telles que la gestion des états civils.

Aussi, IB Maroc.Com estime que cette croissance va concerner principalement les axes suivants :

- Refonte des réseaux ;
- Consolidation des serveurs ;
- Installation des plates-formes d'administration ;
- Sécurisation des données et des transactions.

2. Stratégie de IB Maroc.Com

IB Maroc.Com a pour objectif de développer sur la base de sa clientèle existante et celle de ses prospects, son expertise à forte valeur ajoutée, par le moyen d'opérations de croissance externe et/ou par son propre développement, en étendant son offre dans les domaines suivants :

- Développement des parts de marché de la société dans les secteurs suivants : télécommunications/ Internet/ Secteur financier/ Industrie/ distribution ;
- Proposition d'une solution de back-up des données à distance qui nécessitera un investissement de 30 MDH. Ce projet sera réalisé en joint-venture avec un partenaire local ou étranger et sera opérationnel le 1^{er} semestre 2002 ;
- Intégration d'une expertise de premier niveau en « Consulting métier » à très forte valeur ajoutée qui interviendra en amont des projets d'envergure liés aux applications du e-commerce, grâce aux synergies avec IB Group.Com .

La société présente un projet de développement qui peut se profiler comme une projection verticale vers la structure actuelle de IB Group.Com et horizontale à travers le marché de l'Afrique du Nord et de l'Afrique francophone. La volonté de IB Group.Com étant de faire de sa filiale marocaine un moyen d'accès à toute cette région.

3. Prévisions 2001/2002 et 2002/2003

- Comptes de produits et charges

En KDH	IB Maroc.Com		
	Réalisé	Prévisions	
	2000/2001	2001/2002 ^(p)	2002/2003 ^(p)
Chiffre d'affaires	127 158	170 188	230 000
<i>Progression du chiffre d'affaires</i>		33,84%	35,14%
Marge brute *	34 771	46 720	64 907
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	27,34%	27,45%	28,22%
Charges externes	7 398	8 518	13 859
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,82%	5,01%	6,03%
Impôts et taxes	334	442	690
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	0,26%	0,26%	0,30%
Salaires et charges	15 607	18 536	24 224
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	12,27%	10,89%	10,53%
Dotations d'exploitation	2 243	2 656	3 467
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	1,76%	1,56%	1,51%
Résultat d'exploitation	12 371	17 016	23 143
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	9,73%	10,00%	10,06%
Produits financiers	616	0	0
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	0,48%	0,00%	0,00%
Frais financiers	3 791	1 200	1 503
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	2,98%	0,71%	0,65%
Résultat avant impôt	10 491	15 816	21 640
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	8,25%	9,29%	9,41%
Impôt sur les bénéfices	3 097	5 536	3 787
Résultat net	7 394	10 280	17 853
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,81%	6,04%	7,76%

* Marge brute = chiffre d'affaires – achats revendus de marchandises – achats consommés

- Tableau de financement

En KDH	IB Maroc.Com		
	2000/2001	2001/2002 ^p	2002/2003 ^p
Financement permanent (1)	33 993	69 074	86 926
Actif immobilisé (2)	14 194	31 738	28 791
Fonds de Roulement Fonctionnel (3)=(1)-(2)	19 799	37 336	58 135
Actif circulant (4)	92 587	127 082	161 181
Passif Circulant (5)	67 775	93 026	117 987
Besoin de Financement Global (6)=(4)-(5)	24 812	34 056	43 194
Trésorerie Nette (7) = (3) - (6)	-5 013	3 280	14 941

En KDH	IB Maroc.Com		
	2000/2001	2001/2002 ^(p)	2002/2003 ^(p)
. Capacité d'autofinancement	8 097	12 936	21 319
. Distributions de bénéfice			
* Autofinancement	8 097	12 936	21 319
* Cession et réductions d'immobilisation	31	0	0
* Augmentation des capitaux propres	8 845	24 800	0
* Augmentation des dettes de financement			
(1) Ressources stables de l'exercice	16 973	37 736	21 319
* Augmentation d'immobilisation	10 957	20 200	520
* Acquisitions			
* Remboursement des capitaux propres			
* Remboursement des dettes de financement			
* Emplois en non-valeurs	2 583	0	0
(2) Emplois stables de l'exercice	13 540	20 200	520
Variation du fonds de roulement (1) - (2)	3 433	17 536	20 799
Variation du Besoin de financement global	3 813	9 244	9 138
Flux de financement	(380)	8 292	11 661

^(p) : prévisionnel

Hypothèses relatives aux prévisions

Les prévisions sont construites autour d'hypothèses conservatrices, compte tenu des projets identifiés, et des investissements importants de la base clients de IB Maroc.Com. En effet, les chiffres prévisionnels se basent sur les extensions de projets existants ainsi que sur les nouveaux marchés ayant fait l'objet d'études poussées avec les clients.

Par ailleurs, les prévisions incluent une croissance externe qui serait réalisée au cours de l'exercice 2001/2002, et dont le montant alloué est estimé à 20 MDH. Elle n'aurait d'effet significatif que sur les comptes de l'exercice 2002/2003. La croissance externe permettrait à IB Maroc.Com d'accroître ses parts de marché et de renforcer son offre technologique.

Chiffre d'affaires

Pour l'exercice 2001/2002, le chiffre d'affaires de IB Maroc.Com devrait atteindre 170,2 MDH en progression de 33,8%. Cette évolution s'explique par la consolidation du chiffre d'affaires réalisé sur l'activité intégration qui connaîtra une évolution de 31,7% contre une progression plus importante pour les services qui s'établira à 45,9%. Le chiffre d'affaires augmentera ensuite de 35,1% en 2002/2003 pour s'établir à 230,0 MDH grâce à un courant d'affaires additionnel apporté par la croissance externe.

Face à la baisse de la marge brute sur les infrastructures qui est passée de 19,3% pour l'exercice 1999/2000 à 18,3% pour 2000/2001, la société prévoit de maintenir l'augmentation de la part des services dans son chiffre d'affaires. Cette politique sera renforcée à travers l'offre de nouveaux services (back up, sécurité...), dont le marché commence à manifester le besoin, et l'acquisition de sociétés dont le service constitue une part importante dans leurs structures de produits. Les services connaîtront ainsi une progression de 53,4% en 2002/2003 contre 31,5% pour les infrastructures.

Les efforts entretenus par la société pour améliorer la contribution des services dans la structure de ses produits feront passer la part de cette branche d'activités dans le chiffre d'affaires de IB Maroc.Com de 15,3% en 2000/2001 à 19,0% en 2002/2003.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation devrait croître de 37,6% en 2001/2002 pour s'établir à 17,0 MDH, et ce malgré la dégradation de la marge brute sur la branche intégration et la progression des charges de personnel et des charges externes. Les charges de personnel qui représentent 12,3% du chiffre d'affaires pour l'exercice 2000/2001, augmenteront de 18,8% suite aux recrutements réalisés par la société durant l'exercice 2000/2001 (15 personnes recrutées). Les charges externes connaîtront une progression de 15,1% due en partie au loyer du nouveau siège de la société.

La progression du résultat d'exploitation est la conséquence de la conjugaison de deux facteurs : l'évolution du chiffre d'affaires et l'orientation de la société vers les services. Ainsi, le résultat d'exploitation de l'exercice 2002/2003 devrait atteindre 23,1 MDH en progression de 36,0% par rapport à celui de l'exercice 2001/2002.

Résultat net

L'évolution du chiffre d'affaires et la maîtrise des charges dans leur globalité, malgré les investissements humain et matériel réalisés par la société, font ressortir un résultat net 2001/2002 de 10,3 MDH en évolution de 39,1% par rapport à celui de 2000/2001.

A partir de l'exercice 2002/2003, IB Maroc.Com bénéficiera d'un abattement fiscal de 50% sur la base du résultat imposable pour une durée de trois ans, soit une économie d'impôt de 3,8 MDH en 2002/2003. Le résultat net s'établira ainsi à 17,9 MDH en 2002/2003.

L'orientation de IB Maroc.Com vers des activités de services à fortes marges aura pour conséquence une amélioration de la marge de rentabilité nette qui passera de 5,8% en 2000/2001 à 6,1% en 2002/2003 hors économie d'impôt réalisée par l'introduction en Bourse.

FACTEURS DE RISQUES

Risques de change

Les opérations en devises concernent principalement l'activité d'achats revendus de marchandises qui se sont établis à 54,5 MDH pour l'exercice 2000/2001. De ce fait, le résultat de IB Maroc.Com peut être affecté par la variation des taux de change USD/MAD et FRF/MAD.

Pour pallier aux fluctuations des devises de facturation, la société optera durant l'exercice 2001/2002 pour une politique de couverture de ses risques de change pour les grands marchés réalisés à l'étranger.

Dépendance à l'égard des principaux clients

La société réalise 62% de son chiffre d'affaires avec ses dix principaux clients. Pour l'exercice 2000/2001, le client le plus important de IB Maroc.Com est un grand compte qui représente 14% du chiffre d'affaires de la société. Il faut toutefois préciser que la société travaille sur des grands marchés qui ne concernent pas les mêmes clients d'une année à l'autre, ce qui minimise la dépendance réelle vis-à-vis d'une catégorie de la clientèle.

Le risque de défaillance clients pour IB Maroc.Com est limité vu la qualité de son portefeuille clients.

Dépendance à l'égard des principaux fournisseurs

Le partenariat renforcé depuis plusieurs années avec Compaq et Sun Microsystems a induit IB Maroc.Com à réaliser avec ces constructeurs plus de 90% de ses achats de matériel en 2000.

L'émergence des nouvelles technologies, et par conséquent, l'émergence de nouveaux acteurs, et le souci de IB Maroc.Com de développer d'autres partenariats (récemment HP) réduiront la dépendance de la société vis à vis des ses fournisseurs actuels.

Dépendance à l'égard du personnel

IB Maroc.Com estime ne pas être en situation de dépendance vis-à-vis du personnel, tant technique que commercial. L'organisation de la société donne systématiquement plusieurs interlocuteurs dans la société à chaque client.

Le secteur informatique au Maroc souffre du phénomène des départs de compétences vers d'autres marchés (la fuite des cerveaux). Pour faire face à ce phénomène, IB Maroc.Com a mis en place une politique de gestion des ressources humaines pour fidéliser ses collaborateurs. Cette politique se base sur des niveaux de rémunération et de prime motivants, des formations continues pour les cadres de la société et la participation au capital de la société à des conditions avantageuses.

Risques liés à l'évolution technologique

Les marchés sur lesquels la société exerce son activité se caractérisent par des évolutions technologiques très rapides, une évolution des standards industriels, l'arrivée de nouveaux concurrents et une apparition fréquente de nouveaux services, logiciels et autres produits.

Le succès futur de la société dépendra en partie de sa capacité à adapter ses offres pour répondre aux besoins évolutions de ses clients sans délai et au meilleur prix.

La société maintient une veille technologique constante et attentive, dont il escompte qu'elle permettra de limiter ce risque, notamment grâce à la synergie avec sa maison mère.

FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

A ce jour, IB Maroc.Com ne déplore aucun litige ou fait exceptionnel susceptibles d'affecter de façon significative ses résultats, sa situation nette et son activité.

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

1. Principes et méthodes d'évaluation appliquées par l'émetteur (exercice 2000/2001)

1.1. Actif immobilisé

A. Evaluation à l'entrée

Immobilisation en non-valeurs

Au coût d'achat

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition est constitué du prix d'achat augmenté des droits de douane et autres impôts et taxes non déductibles ainsi que des divers frais accessoires et d'installation. Les frais d'acquisition tels les droits de mutation, les honoraires et commissions et les frais et d'actes ne sont pas compris dans le coût.

La société a acquis, le mois de septembre 2000, un matériel informatique SUN de type E 10000 auprès de la société mère ALPHA PIB, devenue par la suite IB Solution, au prix de 9.537.410 DH destiné au fonctionnement du back up en cours de réalisation. Il est à noter que ce matériel n'a pas fait l'objet d'un amortissement au titre de l'exercice, en attente de la mise en service du back up prévue pour le premier semestre 2002.

Immobilisations financières

Elles représentent les titres de participation de la société XP Conseil ainsi que les cautionnements versés.

B. Corrections de valeur

Méthodes d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire sur des durées variant entre 3 ans et 5 ans :

- Matériel de transport au taux de 20% ,
- Matériel informatique au taux de 33,33% ,
- Reste des immobilisations corporelles au taux de 20%.

1.2. Actif circulant (hors trésorerie)

A. Evaluation à l'entrée

Stocks

Le stock de marchandises est évalué au coût d'achat majoré des frais d'approche de 6% lorsque les articles sont importés.

Créances

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Elles comprennent des créances sur l'étranger.

Titres et valeurs de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au coût d'acquisition , c'est à dire au prix pour lequel elles ont été acquises.

Les frais d'acquisition de titres n'étant pas représentatifs d'une valeur vénale, ils sont directement dans les charges.

B. Corrections de valeur

Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :

Les provisions pour dépréciation de l'actif circulant :

- Les stocks :

Le stock de matériel informatique donné en location a fait l'objet d'une provision dont les modalités de calcul sont celles adoptées par le groupe IB soit 10% du prix d'achat le premier mois et 1 % pour les autres mois de location.

Concernant le matériel en prêt chez les clients, une provision pour dépréciation a également été constituée à partir de leur prix d'acquisition.

- Les créances :

Elles sont déterminées sur la base du doute pesant sur le recouvrement de certaines d'entre elles et par accord de la Direction Générale.

1.3. Financement permanent

Dettes de financement permanent

Néant.

Provisions réglementées

Une provision pour investissement d'un montant de 1.264.334,85 DH a fait l'objet d'une reprise enregistrée en produits non courants, au titre de cet exercice.

1.4. Passif circulant (hors trésorerie)

Dettes du passif circulant

Les dettes du passif circulant figurent au bilan pour leur valeur nominale libellée en DH.

2. Les états de synthèse

BILAN - ACTIF

BILAN – ACTIF (En DH)	1999/2000	2000/2001
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (A)	275 053	1 497 593
Frais préliminaires	152 933	114 333
Charges à répartir sur plusieurs exercices	122 120	1 383 260
Primes de remboursement des obligations		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	0	30 920
Immobilisations en recherche et développement		
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	0	30 920
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	1 974 420	12 057 752
Terrains		
Constructions		
Installations techniques, matériel et outillage		
Matériel de transport	13 027	16 684
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	1 961 393	12 041 068
Autres immobilisations corporelles		
Immobilisations corporelles en cours		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	404 825	607 769
Prêts immobilisés		
Autres créances financières	404 825	387 969
Titres de participation	0	219 800
Autres titres immobilisés		
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	0	0
Diminution des créances immobilisées		
Augmentation des dettes financières		
Total I (A+B+C+D+E)	2 654 297	14 194 034
STOCKS (F)	5 268 060	15 045 299
Marchandises	5 268 060	15 045 299
Matières et fournitures consommables		
Produits en cours		
Produits intermédiaires et résiduels		
Produits finis		
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	44 007 279	76 051 442
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	74 443	5 700
Clients et comptes rattachés	39 238 089	68 207 582
Personnel	91 534	56 533
Etat	4 247 604	7 547 192
Comptes d'associés	0	0
Autres débiteurs	37 500	149 326
Compte de régularisation - Actif	318 109	85 109
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	0	1 000 000
ECART DE CONVERSION - ACTIF (éléments circulants) (I)	1 818	490 144
Total II (F+G+H+I)	49 277 157	92 586 885
TRESORERIE - ACTIF	1 114 446	254 402
Chèques et valeurs à encaisser	1 000 000	0
Banques, T.G. et C.C.P.	11 280	149 277
Caisses, Régies d'avances et accreditifs	103 166	105 125
Total III (F+G+H+I)	1 114 446	254 402
TOTAL ACTIF	53 045 900	107 035 321

BILAN - PASSIF

BILAN – Passif (En DH)	1999/2000	2000/2001
CAPITAUX PROPRES (A)	17 554 757	33 793 243
Capital social ou Personnel	15 520 000	16 699 300
Primes d'émission, de fusion et d'apport	0	7 665 792
Ecarts de réévaluation		
Réserves légale	200 000	308 451
Autres réserves	98 710	98 710
Report à nouveau	(432 975)	1 627 596
Résultats nets en instance d'affectation	0	0
Résultat net de l'exercice	2 169 021	7 393 394
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	1 264 335	0
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 264 335	0
DETTES DE FINANCEMENT (C)	0	0
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	201 818	200 000
Provisions pour risques	201 818	200 000
Provisions pour charges		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	0	0
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	19 020 910	33 993 243
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	27 712 069	66 938 738
Fournisseurs et comptes rattachés	13 259 112	51 336 099
Clients créditeurs, avances et acomptes	800 304	124 937
Personnel	779 042	801 304
Organismes sociaux	452 162	611 573
Etat	8 340 139	13 156 338
Comptes d'associés	3 472 017	0
Autres créanciers	412 394	392 128
Comptes de régularisation - Passif	196 897	516 359
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	463 438	836 370
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (éléments circulants) (H)	102 507	0
TOTAL II (F+G+H)	28 278 013	67 775 108
TRESORERIE - PASSIF	5 746 977	5 266 970
Crédits d'escompte	4 656 159	0
Crédits de trésorerie	0	5 266 970
Banques de régularisation	1 090 818	0
TOTAL III	5 746 977	5 266 970
TOTAL PASSIF	53 045 900	107 035 321

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

CPC (En DH)	1999/2000	2000/2001
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises en l'état	52 672 964	107 651 338
Ventes de biens et services produits	11 907 368	19 506 552
Chiffres d'affaires	64 580 332	127 157 890
Variation des stocks de produits		
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
Subvention d'exploitation		
Autres produits d'exploitation		
Reprises d'exploitation: transferts de charges	1 684 171	3 181 649
TOTAL (1)	66 264 503	130 339 539
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats revendus de marchandises	42 484 757	87 916 847
Achats consommés de matières et fournitures	886 286	4 470 631
Autres charges externes	7 041 781	7 397 653
Impôt et taxes	297 781	333 658
Charges de personnel	10 301 147	15 606 908
Autres charges d'exploitation		
Dotations d'exploitation	1 188 493	2 243 283
TOTAL (2)	62 200 244	117 968 979
RESULTAT D'EXPLOITATION TOTAL (3) = (1) - (2)	4 064 258	12 370 560
PRODUITS FINANCIERS		
Produits de titres de participation et autres titres immobilisés		
Gains de change	160 479	490 975
Intérêts et autres produits financiers	107 107	48 430
Reprises financières, transferts de charges	0	76 818
TOTAL (4)	267 586	616 223
CHARGES FINANCIERES		
Charges d'intérêts	498 974	1 283 534
Pertes de change	383 306	2 017 800
Autres charges financières		
Dotations financières	75 000	490 144
TOTAL (5)	957 280	3 791 478
RESULTAT FINANCIER TOTAL (6) = (4) - (5)	(689 694)	(3 175 255)
RESULTAT COURANT TOTAL (7) = (3) + (6)	3 374 565	9 195 305
PRODUITS NON COURANTS		
Produits des cessions d'immobilisations	9 000	13 625
Subvention d'équilibre		
Reprises sur subvention d'investissement		
Autres produits non courant	0	353 084
Reprises non courantes; transferts de charges	0	1 433 862
TOTAL (8)	9 000	1 800 570
CHARGES NON COURANTES		
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	0	75 000
Subventions accordées		
Autres charges non courantes	121 043	430 591
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	0	
TOTAL (9)	121 043	505 591
RESULTAT NON COURANT TOTAL (10) = (8) - (9)	(112 043)	1 294 980
RESULTAT AVANT IMPOTS TOTAL (11) = (7) + (10)	3 262 522	10 490 284
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 093 501	3 096 890
RESULTAT NET	2 169 021	7 393 394
TOTAL DES PRODUITS	66 541 089	132 756 332
TOTAL DES CHARGES	64 372 068	125 362 938
RESULTAT NET	2 169 021	7 393 394

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(En DH)	1999/2000	2000/2001
Ventes de marchandises	52 672 964	107 651 338
Achats revendus de marchandises	42 484 757	87 916 847
MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT (I)	10 188 207	19 734 491
 PRODUCTION DE L'EXERCICE (II)	 11 907 368	 19 506 552
Ventes de biens et services produits	11 907 368	19 506 552
Variation stocks produits		
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
 CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (III)	 7 928 067	 11 868 283
Achats consommés de matières et fournitures	886 286	4 470 631
Autres charges externes	7 041 781	7 397 653
 VALEUR AJOUTEE (I + I - III)	 14 167 508	 27 372 759
 Subventions d'exploitation		
Impôts et taxes	297 781	333 658
Charges de personnel	10 301 147	15 606 908
 EXCEDENT \ INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION	 3 568 581	 11 432 193
 Autres produits d'exploitation		
Autres charges d'exploitation		
Reprises d'exploitation, transferts de charges	1 684 171	3 181 649
Dotations d'exploitation	1 188 493	2 243 283
 RESULTAT D'EXPLOITATION	 4 064 258	 12 370 560
 RESULTAT FINANCIER	 (689 694)	 (3 175 255)
 RESULTAT COURANT	 3 374 565	 9 195 305
 RESULTAT NON COURANT	 (112 043)	 1 294 980
 RESULTAT AVANT IMPOT	 3 262 522	 10 490 284
 Impôts sur les résultats	1 093 501	3 096 890
 RESULTAT NET DE L'EXERCICE	 2 169 021	 7 393 394

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

(En DH)	1999/2000	2000/2001
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 169 021	7 393 394
Dotation d'exploitation ❶	529 190	1 983 327
Dotations financières ❶	0	0
Dotations non courantes ❶	0	0
Reprises d'exploitation ❷	76 007	75 000
Reprises financières ❷	0	1 818
Reprises non courantes ❷ ❸	0	1 264 335
Produits de cession d'immobilisations	9 000	13 625
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	0	75 000
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 613 205	8 096 943
Distribution des bénéfices ❹	3 461 940	
AUTOFINANCEMENT	(848 735)	8 096 943

❶ A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulant et à la trésorerie
❷ A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulant et à la trésorerie
❸ Y compris reprises sur subventions d'investissements
❹ Le montant distribué au 31 mars 2000 concerne le paiement des dividendes antérieurs

TABLEAU DE FINANCEMENT

(En DH)	2000/2001
Financement permanent	33 993 243
Actif immobilisé net	14 194 034
Fonds de roulement	19 799 209
Actif circulant	92 586 885
Passif circulant	67 775 108
Besoin de financement global	24 811 777
Trésorerie nette	(5 012 568)

En KDH	2000/2001
I- RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE	
Autofinancement	
. Capacité d'autofinancement	8 096 943
. Dividendes distribués	
Cessions et réductions d'immobilisation	30 481
. Cession d'immobilisations incorporelles	
. Cession d'immobilisations corporelles	
. Cession d'immobilisations financières	13 625
. Récupération sur créances immobilisées	16 856
Augmentation des capitaux propres et assimilés	8 845 092
. Augmentation de capital, apports	
. Subventions d'investissement	
Augmentation des dettes de financement	
TOTAL RESSOURCES STABLES	16 972 515

II- EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE

Acquisitions et augmentation d'immobilisations		
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles		30 920
. Acquisitions d'immobilisations corporelles		10 705 860
. Acquisitions d'immobilisations financières		219 800
. Augmentation des créances immobilisées		
Remboursement des capitaux propres		
Remboursement des dettes de financement		
Emplois en non-valeurs		2 583 339
TOTAL EMPLOIS STABLES		13 539 919
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		3 812 633
VARIATION DE LA TRESORERIE		(380 037)

Tableau des immobilisations autres que financières au 31/03/2001

Nature	Montant brut début d'exercice (En DH)	Augmentation		Diminution			Montant brut au 31/03/2001
		Acquisition	Production par l'entreprise	Virement	Cession	Retrait Virement	
Immobilisation en non-valeurs	407 349	2 583 339					2 990 688
Immobilisations incorporelles		30 920					30 920
Immobilisations corporelles	3 063 228	10 705 860					13 769 088
Total	3 470 577	13 320 119					16 790 696

Tableau des amortissements autres que financiers au 31/03/2001

Nature (En DH)	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur les immobilisations sorties	Cumul d'amortissements au 31/03/2001
Immobilisations en non-valeurs	132 296	1 360 800		1 493 096
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 088 808	622 527		1 711 336
Total	1 221 104	1 983 327		3 204 432

Plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations

Date de cession ou de retrait	Montant brut (en DH)	Amortissements cumulés	VNC	Produits de cession	Plus-values	Moins values
30-09-2000 (titres sociétés AGADIR NET)	75 000		75 000	13 625		(61 375)
Total	75 000		75 000	13 625		(61 375)

Tableau des titres de participation au 31/03/2001

	Société	Secteur d'activité	Capital social (en DH)	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global (en DH)	Valeur comptable nette (en DH)	Produits inscrits au CPC de l'exercice
Février 2001	XP Conseil	Informatique	400 000	54,95%	219 800	219 800	Création nouvelle
Total			400 000		219 800	219 800	

Tableau des provisions au 31/03/2001

Nature (En DH)	Montant début exercice	d'exploitation	Dotations financières	Non courantes	d'exploitation	Reprises financières	Non courantes	Montant fin d'exercice
. Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé	75 000					75 000		
. Provisions réglementées	1 264 335						(1 264 335)	
. Provisions durables pour risques et charges	201 818					1 818		200 000
. Provision pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	861 723	259 956						1 121 678
. Autres provisions pour risques et charges	463 438		490 144		(117 212)			836 370
. Provision pour dépréciation des comptes de trésorerie								
Total	2 866 313	259 956	490 144		(117 212)	76 818	(1 264 335)	2 158 048

Tableau des créances au 31/03/2001

Créances	Analyse par échéance				Autres analyses			
	Total	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devise	Montants sur Etat et organismes publics	Montants sur entreprises liées	Montants représentés par effets
De l'actif immobilisé								
. Prêts immobilisés								
. Autres créances financières	387 969							
De l'actif circulant								
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes			5 700					
. Clients et comptes rattachés			68 953 873	822 214	1 221 298 FRF 147 730 USD 122 325 Euro	16 483 208	1 899 547	6 052 250
. Personnel			56 533					
. Etat			7 547 192					
. Comptes d'associés								
. Autres débiteurs			149 326					
. Comptes de régularisation - Actif			85 109					
Totaux	387 969	76 797 733	822 214			16 483 208	1 899 547	6 052 250

Tableau des dettes au 31/03/2001

Dettes	Analyse par échéance				Autres analyses			
	Total	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devise	Montants vis à vis de l'Etat et organismes publics	Montants vis à vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
Dettes de financement								
. Emprunts obligataires								
. Autres dettes de financement								
Du passif circulant								
. Fournisseurs et comptes rattachés	51 336 099		51 336 099		885 438 USD 6 877 635 FRF		9 975 773	6 837 805
. Clients crédits, avances et acomptes	124 937		124 937					
. Personnel	801 304		801 304					
. Organismes sociaux	611 573		611 573					
. Etat	13 156 338		13 156 338			13 156 338		
. Comptes d'associés								
. Autres créanciers	392 128		392 128					
. Comptes de régularisation - Passif	516 359		516 359					
Total	66 938 738		66 938 738			13 156 338	9 975 773	6 837 805

Tableau des sûretés réelles données ou reçues au 31/03/2001

. Sûretés données

- Nantissement de fonds de commerce :

Numéro inscription	Date de l'inscription	Montant de l'inscription (DH)	Au profit de
74 389	28/10/98	4 000 000	ABN
78 265	07/12/99	30 500 000	ABN

- Nantissement de bons de caisse d'un montant de 1 000 000 DH en faveur de la Banque Commerciale du Maroc.

. Sûretés reçues

Néant

Tableau des engagements financiers donnés ou reçus hors opération de crédit-bail au 31/03/2001

. Engagements donnés

Néant

. Engagements reçus

Néant

Tableau des biens en crédit-bail au 31/03/2001

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat (en DH)	Durée théorique d'amortissement du bien (an)	Montant de l'exercice des redevances (en DH)	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat
						A moins d'un an	A plus d'un an	
Véhicule C15	12/1996	36	94 529	5	127 514			2 500
Véhicule C15	12/1996	36	94 529	5	127 514			2 500
Siège	06/1997	120	1 311 020	10	767 494	251 586		91 779
Véhicule EXP	07/1998	48	87 704	5	65 332	30 840		877
Véhicule Asia	07/1998	48	158 826	5	83 766	55 849		1 588
Matériel informatique	10/1998	48	265 438	5	128 794	85 862		2 654
Matériel Informatique Deskpro	02/2000	36	268 844	10	16 824	100 944		2 688
Mercedes	12/1999	48	506 232	5	51 422	158 766		5 062
Climatiseurs de bureau	10/2000	36	84 863	5		24 565		849
Deskpro	04/2000	36	264 665	5		107 656		2 647
Mobilier de bureau	10/2000	36	276 040	5		53 270		2 760
Serveur Sun	01/2001	51	1 300 000	5		102 000		13 000

Tableau d'affectation des résultats intervenu au cours de l'exercice

Origine des résultats à affecter	1999/2000	2000/2001
Report à nouveau		(432 975)
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice (n-1)	(591 454)	2 169 021
Prélèvements sur les réserves		
Autres prélèvements		
Total	(591 454)	1 736 047

Affectation des résultats	1999/2000	2000/2001
Réserve légale		
Autres réserves		108 451
Tantièmes		
Dividendes		
Autres réserves		
Report à nouveau	(591 454)	1 627 596
Total	(591 454)	1 736 047

Datation et événements postérieurs au dernier exercice clos

. Datation

Date de clôture : 31 mars 2001
Date de l'établissement des états financiers : 31 mars 2001

. Événements nés postérieurement à la clôture du dernier l'exercice

Néant